



Landell Mills
DEVELOPMENT CONSULTANTS

Framework Contract EuropeAid: 127054/C/SER/multi - Lot 12
Humanitarian Aid, Crisis management and post-Crisis assistance

**Evaluation à mi-parcours des interventions
dans le cadre du Programme LRRD d'appui à
la viabilisation des Villages Ruraux Intégrés
au Burundi**

RAPPORT FINAL

Juin 2012

DONNEES PRINCIPALES

Nom du projet:	Evaluation à mi-parcours des interventions dans le cadre du programme LRRD d'appui à la viabilisation des Villages Ruraux Intégrés au Burundi
Contractant:	Landell Mills Limited, Bryer-Ash Business Park, Bradford Road, Trowbridge, Wiltshire, BA14 8HE, UK Tel: +44 1225 763777 Fax: +44 1225 753678 www.landell-mills.com
Autorité contractante:	DUE . République du Burundi
Date Début/Fin:	28 octobre . 8 décembre 2011
Bénéficiaire:	République du Burundi
Localisation principale:	Bujumbura

LISTE DE DISTRIBUTION

Bénéficiaire	Copies	Format
DUE et partenaires	8	Papier
	1	CD-Rom

Rapport soumis par
LANDELL MILLS LTD

This report has been prepared at the request and with the financial support of the European Commission. The content of this report is the sole responsibility of Landell Mills and can in no way be taken to reflect the views of the European Commission.

REMERCIEMENTS

L'équipe d'évaluation remercie les représentants du Gouvernement de la République du Burundi et des autorités locales, de l'Union européenne à Bujumbura, des agences des Nations Unies et des autres organismes de coopération, des ONG et des autres partenaires pour leur appui dans la collecte des informations et leurs conseils dans l'analyse des résultats.

Rapport soumis par
LANDELL MILLS LTD

This report has been prepared at the request and with the financial support of the European Commission. The content of this report is the sole responsibility of Landell Mills and can in no way be taken to reflect the views of the European Commission.

ABREVIATIONS ET ACRONYMES

ACE	Agence Communautaire d'Exécution
AGR	Activités Génératrices de Revenus
APADE	Association pour la Paix et le Développement
CCDC	Comités Communaux de Développement Communautaire
CELON	Cellule d'Appui à l'Ordonnateur National du Fond Européen de Développement
CNR	Conseil Norvégien pour les Réfugiés
CNTB	Commission Nationale des Terres et Autres Biens
DAC	Développement, Aménagement et Constructions (Entreprise attributaire du marché de construction de 8 réseaux d'Adduction d'Eau Potable du lot 1 . C3 UNICEF)
DAO	Dossier d'appel d'offres
DGHER	Direction Générale de l'Hydraulique et des Energies Rurales
DPAE	Direction Provinciale de l'Agriculture et de l'Elevage
DPSHA	Direction Promotion de la Santé de l'Hygiène et de l'Assainissement
DUE	Délégation de l'Union Européenne
ECHO	Office d'Aide Humanitaire de l'Union européenne
ECI	Entretien et Construction des Immeubles, Entreprise attributaire du marché Assainissement dans les Écoles (UNICEF)
EP	Ecole primaire
EPISTAT	Epidémies et Statistiques
FAO	Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture
FBU	Franc burundais
FED	Fonds Européen de développement
GIZ/GTZ	Coopération technique allemande
GTTNV	Groupe de Travail Technique National sur la Villagisation
GTTPV	Groupe de Travail Technique Provincial sur la Villagisation
Harmonie	Organisation Non Gouvernementale burundaise (exécute les travaux d'adduction d'eau potable à GATABO . C3 UNICEF)
HIMO	Haute Intensité de Main d'œuvre
IDH	Indice de Développement Humain
LRRD	<i>Linking Relief Rehabilitation and Development</i>
MEEAT	Ministère de l'Eau, de l'Environnement, de l'Aménagement du Territoire et de l'Urbanisme

MINAGRIE	Ministère de l'Agriculture et de l'Élevage
MSNRRRS	Ministère de la Solidarité Nationale, du Rapatriement, des Réfugiés et de la Réintégration Sociale
MSP	Ministère de la Santé Publique
NFD	New Family for Development
ONG	Organisation Non Gouvernementale
PARESI	Projet d'Appui au Rapatriement et à la Réintégration des Sinistrés
PCDC	Plans Communaux de Développement Communautaire
PEA	Programme Eau et Assainissement
PIB	Produit Intérieur Brut
PNUD	Programme des Nations Unies pour le Développement
PSE	Programme Sectoriel Eau
RCE	Régie Communale de l'Eau
SECOG	Société d'Études et de Constructions Générales, (entreprise attributaire du marché réseaux lot 2, C3 - UNICEF)
UNHCR	Haut-Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés
UNICEF	Fonds des Nations Unies pour l'Enfance
VRI	Village Rural Intégré

INDEX

ANNEXES	V
TABLEAUX	VI
PREAMBULE	1
RESUME EXECUTIF	3
1. Coordination, Cohésion sociale, Infrastructures socio-économiques, Activités génératrices de revenus (Volet PNUD)	4
2. Sécurité alimentaire (volet FAO)	5
3. Eau et assainissement (volet unicef)	7
1. METHODOLOGIE APPLIQUEE	9
1.1. L'évaluation à mi-parcours	9
1.2. La méthodologie et le déroulement de l'évaluation à mi-parcours	9
2. ANALYSE D'ENSEMBLE DU PROGRAMME	13
2.1. Analyse globale	13
2.1.1. Antécédents et contexte	13
2.1.2. Conception et objectifs du programme	15
2.1.3. Cadre logique et indicateurs des objectifs	18
2.1.4. Hypothèses et risques	20
2.1.5. Organisation et coordination du programme	20
2.2. Composante coordination, cohésion sociale, infrastructures socio- économiques, rélevance des activités productives non agricoles	21
2.2.1. Programmation	21
2.2.2. Pertinence	21
2.2.2.1. <i>Coordination</i>	21
2.2.2.2. <i>Cohésion sociale</i>	22
2.2.2.3. <i>Infrastructures socio-économiques et AGR</i>	23
2.2.3. Efficacité	24
2.2.3.1. <i>Coordination</i>	24
2.2.3.2. <i>Cohésion sociale</i>	25
2.2.3.3. <i>Infrastructures socio-économiques et AGR</i>	27
2.2.4. Efficience	31
2.2.4.1. <i>Budget (moyens financiers mobilisés)</i>	31
2.2.4.2. <i>Gestion</i>	33
2.2.4.3. <i>Exécution des activités</i>	33
2.2.4.4. <i>Utilisation des ressources</i>	34
2.2.5. Impact et pérennité	34
2.2.5.1. <i>Cohésion sociale</i>	35
2.2.5.2. <i>Infrastructures sociales</i>	35
2.2.5.3. <i>Activités génératrices de revenus</i>	36
2.2.5.4. <i>Effets multiplicateurs</i>	37
2.2.6. Conclusions et recommandations	38
2.2.6.1. <i>Conclusions</i>	38
2.2.6.2. <i>Recommandations</i>	40
2.3. Composante sécurité alimentaire	41
2.3.1. Programmation	41
2.3.2. Pertinence	42

2.3.3.	Efficacité	42
2.3.4.	Efficiencē	45
2.3.5.	Pērennitē	46
2.3.6.	Conclusions et recommandations	47
2.3.6.1.	<i>Conclusions</i>	47
2.3.6.2.	<i>Recommandations</i>	47
2.4.	Composante eau assainissement hygiēne	49
2.4.1.	Programmation et pertinence	49
2.4.2.	EFFICACITĒ	50
2.4.2.1.	<i>Description de la mise en œuvre des travaux</i>	50
2.4.2.2.	<i>État actuel de l'avancement des travaux</i>	52
2.4.2.3.	<i>Analyse de l'avancement actuel des travaux contractuels</i>	57
2.4.2.4.	<i>Analyse de l'avancement des travaux dans le cadre du dēlai de la contribution</i>	58
2.4.3.	Efficiencē	55
2.4.4.	Pērennitē	57
2.4.5.	Conclusions et recommandations	57
2.4.5.1.	<i>Durēe d'exēcution de la convention de contribution</i>	57
2.4.5.2.	<i>Recommandations techniques</i>	58
2.4.5.3.	<i>Risques et hypothēsēs</i>	59
2.5.	Questions transversales.....	59
2.6.	Visibilitēõ õ	60
3.	RECOMMANDATIONS GĒNĒRALES	61

ANNEXES

- 1. TERMES DE REFERENCE SPECIFIQUE DE LA MISSION D'EVALUATION A MI-PARCOURS**
- 2. CHRONOGRAMME DE LA MISSION**
- 3. LISTE DE PERSONNES /ORGANISATIONS RENCONTREES OU CONSULTEES**
- 4. LITTERATURE ET DOCUMENTATION CONSULTEES**
- 5. PROGRAMME VRI**
 - 5.1. MEMBRES DES VRI**
 - 5.2. CRITERES DE SELECTION DES BENEFICIAIRES**
 - 5.3. BILAN DU PROGRAMME**
 - 5.4. INDICATEURS DU PROGRAMME**
 - 5.5. PROBLEMES OBSERVES DANS LES REALISATIONS DU PROGRAMME D'ETABLISSEMENT DES VRI**
- 6. COORDINATION, COHESION SOCIALE, INFRASTRUCTURES SOCIO-ECONOMIQUES, AGRS**
 - 6.1. ENREGISTREMENT DES MVRI ET MCA**
 - 6.2. MEMBRES DES ASSOCIATIONS DES HIMO**
 - 6.3. ENQUETE DES PARTENAIRES**
 - 6.4. ENQUETE DES FOCUS GROUPS**
 - 6.5. OUTILS DU SYSTEME DE SUIVI ET EVALUATION**
 - 6.6. OUVRAGES VISITES**
- 7. SECURITE ALIMENTAIRE**
 - 7.1. INTRANTS FOURNIS PAR VRI/CA EN 2011**
 - 7.2. INTRANTS DISTRIBUES**
- 8. EAU ET ASSAINISSEMENT**
 - 8.1. AVANCEMENT DES TRAVAUX RESEAU (NOVEMBRE 2011)**
 - 8.2. AVANCEMENT DES TRAVAUX LATRINES EN NOVEMBRE 2011**
 - 8.3. BUDGET PREVU ET COUT ESTIMATIF DES ACTIONS ENGAGEES DANS LA COMPOSANTE EAU ET ASSAINISSEMENT**
- 9. TABLEAU DES COUTS ENGAGES ET BUDGET DE LA CONVENTION DE CONTRIBUTION (SOURCE : UNICEF)**
- 10. ACTIONS MISES EN ŒUVRE SUR LES DIFFERENTS VILLAGES**
- 11. CADRE LOGIQUE REVU**
- 12. CURRICULUM VITAE DES MEMBRES DE L'EQUIPE D'EVALUATION**

TABLEAUX

- 1. LES COMPOSANTES DU PROGRAMME**
- 2. ACTIVITES ET RESULTATS DE LA COMPOSANTE COORDINATION**
- 3. ACTIVITES ET RESULTATS DE LA COMPOSANTE COHESION SOCIALE**
- 4. ACTIVITES ET RESULTATS DE LA COMPOSANTE INFRASTRUCTURES SOCIO-ECONOMIQUES**
- 5. MEMBRES DES VRI (MVRI) ET DES COMMUNAUTES D'ACCUEIL (MCA) ENREGISTRES DANS LES ACTIONS HIMO**
- 6. ACTIVITES ET RESULTATS DE LA COMPOSANTE AGR**
- 7. DEPENSES DU VOLET PNUD POUR LA PREMIERE ANNEE D'EXECUTION**
- 8. COUTS DE LA REHABILITATION DES INFRASTRUCTURES SOCIO-ECONOMIQUES**
- 9. RESULTATS OBTENUS PAR RAPPORT AUX OBJECTIFS AU COURS DE L'AN 1**
- 10. ACTIVITES PREPARATOIRES DE L'UNICEF DANS LE CADRE DU PROGRAMME RESEAUX D'ADDUCTION D'EAU**
- 11. AVANCEMENT DES TRAVAUX RESEAU D'EAU POTABLE EN NOVEMBRE 2011**
- 12. AVANCEMENT DES TRAVAUX LATRINES EN NOVEMBRE 2011**
- 13. AVANCEMENT DES ACTIVITES ET PLANNING PREVISIONNEL GLOBAL (NOV 11)**
- 14. PRESENTATION DE L'EVALUATION DES SOUMISSIONS FINANCIERES (US\$)**
- 15. PRESENTATION DE L'EVALUATION DES SOUMISSIONS FINANCIERES (FBU)**
- 16. COMPARAISON DU COUT DES ETUDES ET DES DEVIS ESTIMATIFS CUMULES (ENTREPRISES ATTRIBUTAIRES)**

PREAMBULE

Le *Programme LRRD d'appui à la viabilisation des Villages Ruraux Intégrés dans le cadre du rapatriement et de la réintégration au Burundi* soutient le rapatriement et la réinsertion durable des réfugiés dans les communautés d'accueil. Il adopte une approche communautaire participative et plurisectorielle à la viabilisation des ménages des Villages Ruraux Intégrés (VRI) dans les Provinces de Makamba, Bururi et Rutana. Il cible le bien-être matériel, la sécurité alimentaire, l'accès aux services socio-économiques de base, la stabilité et l'amélioration des relations communautaires dans une optique de transition entre l'urgence, la réhabilitation et le développement (LRRD).

Ce programme fait suite à un programme d'urgence mis en œuvre sur financement ECHO. La Convention de financement entre l'Union européenne et la République du Burundi, financée sur l'enveloppe B du 10^{ème} FED (Décision n° FED/2009/21387) a été signée en Janvier 2010. Les opérations sont financées à travers trois conventions entre l'Ordonnateur National et le PNUD, la FAO et l'UNICEF avec une durée d'exécution de 24 à 36 mois - selon la composante - à partir de mi 2010.

Ce rapport présente les résultats de la mission d'évaluation à mi-parcours du programme qui s'est déroulée pendant trois semaines au Burundi en novembre 2011, à la fin de la première année d'opérations. Il se base sur la documentation du programme et sur les informations que l'équipe d'évaluation a pu recueillir. Les résultats préliminaires des visites sur le terrain ont été exposés au cours de la réunion de restitution de la mission avec la participation des autorités, des partenaires et d'autres organisations qui appuient la réintégration et la réinsertion des réfugiés. Les trois volets du programme sont analysés de manière indépendante sauf pour ce concerne la coordination et les conclusions et recommandations générales.

RESUME EXECUTIF

Le Programme d'appui à la viabilisation des villages ruraux intégrés apporte une série d'actions qui ont pour objectif d'assister les populations rapatriées dans leur intégration aux communautés d'accueil. Le programme vise aussi à créer des conditions qui assurent un développement durable et harmonieux au sein des Villages Ruraux Intégrés (VRI). Pour ce faire, le programme s'appuie sur trois composantes gérées par trois agences d'exécution des Nations-Unies :

- Coordination, cohésion sociale, infrastructures socio-économiques, activités génératrices de revenus (agence d'exécution PNUD)
- Sécurité alimentaire (agence d'exécution FAO)
- Accès aux infrastructures de base (eau potable et assainissement) (agence d'exécution UNICEF)

La mission d'évaluation à mi-parcours a pour objectif d'apporter les informations nécessaires aux décideurs du Gouvernement et à l'Union Européenne sur l'exécution en cours des travaux du programme et vérifier si la mise en œuvre du programme nécessite des changements dans l'encadrement comme dans la poursuite des objectifs.

Les trois experts recrutés pour effectuer cette mission ont en premier lieu présenté la méthodologie d'analyse (en précisant les spécificités de chacune des composantes) dans la note de démarrage qui a été discutée et validée en présence des partenaires du programme et des responsables des agences d'exécution.

Par la suite, chacun des experts a rejoint les responsables du programme dans chaque agence d'exécution pour des discussions approfondies et tournée de terrain. Ceci a permis aux experts d'analyser l'état d'avancement précis des travaux en incluant, quand cela était possible, des discussions et débats avec des échantillons de populations bénéficiaires.

Ainsi chaque expert a pu évaluer dans la composante respective assignée, les résultats obtenus et les comparer au vu des différents critères de la programmation, à savoir la pertinence, l'efficacité, l'efficience et la pérennité du programme.

L'analyse et les recommandations des experts ont porté sur la conception générale du projet et le suivi à l'aide des indicateurs du cadre logique. Dans le cadre de l'efficacité, elles ont porté sur la nature qualitative et quantitative des résultats, les raisons éventuelles des retards observés, la qualité de la gestion de l'exécution et le réalisme des délais fixés pour l'obtention des objectifs. Au niveau de l'efficience, l'analyse a porté sur les coûts engagés au vu de programmes similaires récemment entrepris. Enfin au niveau de la pérennité, l'analyse a porté sur la perception par les bénéficiaires des actions menées, et les mesures en vue pour améliorer celle-ci.

Les questions transversales (genre, environnement, VIH/Sida) sont traitées globalement après analyses dans chaque composante, quand les questions ont été abordées

Les résultats de l'évaluation (sous forme d'un aide-mémoire) ont été présentés aux décideurs du Gouvernement, à l'Union Européenne, aux Agences d'exécution et autres partenaires au cours d'un atelier de synthèse sous la direction de l'expert-chef de mission. Chaque expert a également présenté les recommandations en vue de l'amélioration pour l'atteinte des objectifs prévus.

1. COORDINATION, COHESION SOCIALE, INFRASTRUCTURES SOCIO-ECONOMIQUES, ACTIVITES GENERATRICES DE REVENUS (VOLET PNUD)

Les objectifs spécifiques du programme de la composante exécutée par le PNUD sont les suivants :

Appuyer la mise en place des mécanismes de coordination du programme VRI;

Renforcer la cohésion sociale intra-communautaire à travers la promotion du développement local et la prévention des conflits notamment dans le domaine foncier;

Améliorer l'offre, la qualité et l'entretien / maintenance des infrastructures Socio-économiques et communautaires;

Assurer la réintégration socio-économique des populations cibles et la réduction de la pauvreté à travers la relance des activités productives et la promotion de l'entrepreneuriat local.

La mission d'évaluation à mi-parcours a pour but d'analyser les résultats observés en fonction des activités programmées pour ce volet et formuler des recommandations pour l'amélioration de la mise en œuvre et la poursuite des objectifs.

Suite aux discussions échangées avec les responsables gouvernementaux, l'agence d'exécution du PNUD, les entretiens avec certains groupes bénéficiaires, et les tournées de terrain, l'expert a fait le suivi de l'avancement des travaux mis en œuvre.

Celui-ci a présenté un certain nombre d'observations concernant les éléments suivants :

- Au niveau de la programmation, de la pertinence et des actions menées, l'expert pense qu'elles sont cohérentes et dans la droite ligne du projet. Cependant l'expert trouve que le cadre logique est relativement complexe et n'est pas suffisamment représentatif des activités et de leurs objectifs
- Au niveau de l'efficacité des activités mises en œuvre, il est observé qu'elles sont entravées par les problèmes fonciers non résolus qui retardent le démarrage des activités agricoles et celles du volet de la cohésion sociale. Il existe d'ailleurs toujours des tensions sociales à l'intérieur des groupes cibles et avec les populations d'accueil. La lenteur des progrès réalisés est aussi due à des facteurs internes (manque de conviction des autorités villageoises) et externes (voies de communication, accès aux services sociaux de base, etc.)
- Au niveau de l'efficience, l'expert a noté que le retard de la mise à disposition des ressources financières a pu entraîner une lenteur plus accentuée de la mise en œuvre des activités par rapport à la programmation envisagée.

L'expert a enfin pris note que la pérennité des actions menées qui permettent de faire passer d'une situation d'urgence à une situation de développement doit impliquer davantage les populations locales bénéficiaires dans les prises de décisions.

L'expert a ensuite proposé une série de recommandations pour chaque domaine d'évaluation :

- Dans le domaine de la programmation et la pertinence des activités, il est nécessaire de revoir le cadre logique et les indicateurs associés. Une version révisée du cadre logique est transmise en annexe 11.
- Dans le domaine de l'efficacité, il est recommandé de résoudre par les autorités compétentes au maximum les problèmes fonciers sans lesquels aucune intégration ni cohésion sociale des groupes n'est possible, de mobiliser davantage les ressources techniques dans la conception, le suivi et le contrôle de la construction des infrastructures et de assurer la participation des représentants des VRI dans les CCDC
- Dans le domaine de l'efficience, il est recommandé de compléter la formation des Agences Communautaires d'Exécution (ACE) sur les procédures administratives et financières du programme et de réduire les tranches de paiements pour les projets d'infrastructures de 4 à 2 sur les 3 mois de l'exécution et prolongation sans coûts additionnels des volets en retard ;
- Enfin dans le domaine de la pérennité des actions menées, il est recommandé de renforcer le système de suivi et d'évaluation

2. SECURITE ALIMENTAIRE (VOLET FAO)

L'objectif global de ce volet est de soutenir le rapatriement et la réintégration durable des populations affectées par les crises au Burundi par l'appui à la viabilisation des villages ruraux intégrés (VRI) au travers d'un appui au renforcement des moyens d'existence basés sur l'agriculture pour une meilleure sécurité alimentaire.

Les objectifs spécifiques sont les suivants :

- Améliorer la productivité des parcelles agricoles attribuées par l'appui à l'aménagement des terrains agricoles: mise en place de terrasses non radicales (courbes de niveaux), de dispositifs antiérosif et l'amélioration de la fertilité (application d'amendements organiques et minéraux);
- Réhabiliter les ressources ligneuses par l'installation des haies, des coupes vents et boisements familiaux ;
- Assurer l'accès des ménages vulnérables vivant dans les VRI aux intrants agricoles et à une assistance technique de qualité pour accroître leur disponibilité alimentaire;
- Améliorer le revenu familial par la diversification, la valorisation (transformation) des productions agricoles ainsi qu'un soutien pour un accès amélioré au marché

La mission d'évaluation à mi-parcours a pour but d'analyser les résultats observés en fonction des activités programmées pour ce volet et de formuler des recommandations pour l'amélioration de la mise en œuvre et la poursuite des objectifs.

Suite aux discussions échangées avec les responsables gouvernementaux, l'agence d'exécution de la FAO, les entretiens avec certains groupes bénéficiaires, et les tournées de terrain, l'expert a fait le suivi de l'avancement des travaux mis en œuvre.

Celui-ci a présenté un certain nombre d'observations concernant les éléments suivants :

- L'expert évalue que les objectifs programmés ne peuvent être atteints tant que le manque d'accès aux terres agricoles n'est pas résolu, en particulier dans la province du Bururi.
- D'autre part, tant qu'une production agricole suffisante n'est pas atteinte pour une autosuffisance alimentaire et qu'il reste un besoin crucial de distribution de vivres, les activités prévues dans ce volet resteront à l'état embryonnaire.
- Au niveau de l'efficacité des actions, la préférence donnée aux cultures maraîchères a rencontré des contraintes dans les limitations productives des terres attribuées, qui sont quelques fois arides, quelquefois inondées (marais). Les bénéficiaires n'ont pas encore maîtrisé l'ensemble des techniques et des connaissances pour l'amélioration de la productivité des sols.

L'expert a ensuite formulé un certain nombre de recommandations :

Dans le domaine de la programmation :

- Il est recommandé une prolongation des activités de la Composante alimentaire de 12 mois pour permettre aux populations d'atteindre l'autosuffisance alimentaire et de pouvoir mener les activités envisagées dans le but des objectifs fixés dans le document de projet ;

Dans le domaine de l'efficacité des activités engagées :

- La mise en place d'une approche participative avec les bénéficiaires pour appliquer un plan d'action comprenant les dons gratuits (vivres, intrants, vulgarisation) et les résultats en production vivrière mesurée régulièrement sur les parcelles de terre distribuées à la population cible ;
- L'adoption du modèle de l'économie de cour dans l'analyse économique du ménage et la planification des activités d'appui à la sécurité économique. Renforcer l'approche agro-forestière de la production villageoise en valorisant les connaissances et les capacités développées au cours du projet de reboisement et l'apport du travail féminin dans les pépinières.
- L'élaboration des modules de formation complets (évaluation des capacités initiales et finales, plan de formation, documentation écrite illustrée) correspondant aux capacités et à l'expérience des bénéficiaires.
- Appuyer le renforcement des systèmes d'autoproduction des semences avec une meilleure formation technique, et la fourniture d'outils pour le stockage des semences, et la fourniture de fumure organique.

3. EAU ET ASSAINISSEMENT (VOLET UNICEF)

L'objectif de ce volet est un appui à la réinsertion des populations vulnérables par l'accès aux services sociaux de base, notamment l'eau, l'assainissement et l'hygiène.

Les objectifs spécifiques sont les suivants :

1. L'accès à l'eau potable et à l'assainissement de base est augmenté de 25% dans les six communes d'interventions.
2. Les infrastructures d'eau et d'assainissement de base sont bien entretenues et gérées avec la participation des communautés à la base.
3. Les populations des zones d'interventions maîtrisent les bonnes pratiques d'hygiène (lavage des mains au savon, bonne conservation et traitement de l'eau à domicile, utilisation des latrines).

Le contrat du volet Eau Assainissement Hygiène du programme d'appui à la viabilisation des villages ruraux intégrés (10^{ème} FED-Env B) a été signé le 7 juillet 2010, avec la mise à disposition des fonds le 26 octobre 2010. Le plan de travail soumis au Gouvernement pour endossement a été signé en avril 2011 avec les premiers contrats signés pour les ONG APADE et Harmonie en mai 2011. Les appels d'offres pour les 13 réseaux AEP ont été lancés en juillet 2011 et la signature des contrats est intervenue en septembre 2011 pour les entreprises SECOG et DAC qui ont lancé tous les travaux des chantiers en même temps. Les travaux portent sur la construction des réseaux d'adduction d'eau potable dans les écoles et communautés et la construction des blocs latrines séparées pour filles et garçons dans les écoles primaires identifiées. Les études préliminaires des réseaux d'adduction d'eau potable dans la province de RUTANA ont été réalisées en août 2011 par le PEA après désistement de l'ONG LVIA. Les travaux n'ont pas encore commencé dans cette province à la date de la présente évaluation.

Au moment de l'évaluation à mi-parcours, les entreprises attributaires ont débuté les travaux contractuels conformément aux plannings fournis par les entreprises. Les chantiers du réseau de MUSATWE dans la commune de NYANZA-LAC et celui de GATABO (commune de KAYAGORO) ont démarré en Juillet 2011.

Ainsi l'expert au cours de sa visite n'a pu mesurer l'impact de ces réalisations sur la vie quotidienne des bénéficiaires, celles-ci n'ayant pas encore reçu les formations à la gestion des infrastructures mises en place pour l'eau potable, l'assainissement et l'hygiène.

L'expert a donc concentré ses études sur la pertinence de la programmation, l'efficacité et l'efficience du programme mis en œuvre jusqu'à maintenant. Il a aussi mesuré l'avancement des activités mises en route, en comparaison avec la programmation suivant le contrat des entreprises et la convention de contribution.

La majorité des travaux d'adduction d'eau potable se situent au niveau de la réalisation du captage des sources, qui est une opération délicate et qui nécessite une surveillance accrue par l'UNICEF et l'administration locale.

Les travaux des structures d'assainissement (blocs-latrines) avancent de façon uniforme sur le terrain dans les 18 écoles identifiées.

La période dédiée à la formation des bénéficiaires à la gestion des points d'eau, à l'hygiène et l'assainissement doit être suffisante afin de ne pas compromettre

l'atteinte des objectifs prévus. Ce volet est capital pour une bonne maintenance des ouvrages.

Ainsi l'expert a proposé un prolongement de la durée de la convention de contribution afin de mettre en œuvre de manière adéquate les mesures d'accompagnement aux bénéficiaires.

L'expert a évalué l'efficacité des moyens mis en œuvre au travers des coûts des travaux prévus, des offres des soumissionnaires et des coûts des travaux et activités prévues vis-à-vis du budget prévisionnel. Il a finalement ajouté des recommandations plus techniques sur la mise en œuvre des travaux en cours.

1. METHODOLOGIE APPLIQUEE

1.1. L'ÉVALUATION À MI-PARCOURS

La convention de financement du Programme d'appui à la Viabilisation des Villages Ruraux Intégrés au Burundi prévoit une évaluation à mi-parcours afin de rapporter aux décideurs du Gouvernement et de l'Union européenne les informations nécessaires sur l'avancée des travaux et des activités mises en route dans le projet (voir les termes de référence de la mission en annexe 1 et les CV des experts en annexe 12).

1.2. LA METHODOLOGIE ET LE DEROULEMENT DE L'EVALUATION A MI-PARCOURS

Volet Coordination (PNUD) et sécurité alimentaire (FAO)

L'équipe d'évaluation du programme (avec les experts respectifs) a recueilli et recoupé différentes sources d'information:

- La stratégie de réintégration, de villagisation et de lutte contre la pauvreté ;
- La documentation d'identification, contractuelle et les rapports d'exécution et rapports intermédiaires par les agences des Nations Unies (PNUD et FAO) en charge du projet et la documentation interne au programme (listes des activités, des bénéficiaires, méthodologie, études, etc.) ;
- Les visites aux 9 VRI et discussions avec les bénéficiaires (annexe 5: tableau synthétique des villages concernés);
- La visite à 9 pistes en réhabilitation, 3 marchés en construction, et 11 réseaux d'adduction de l'eau ;
- Les réponses par les Agences communautaires d'exécution (14) au questionnaire des partenaires ;
- Les entretiens avec les représentants des agences exécutrices, les autorités nationales et locales (3 provinces et 5 communes) et d'autres agences qui sont en charge de la réintégration et de la villagisation.
- Le recueil des informations de base a été entrepris à l'aide d'un questionnaire portant sur les connaissances et les capacités des partenaires locaux, ainsi qu'un autre questionnaire de demandes semi-structurées sur les conditions et la satisfaction des bénéficiaires. Les réponses au premier questionnaire montrent les enjeux de l'exécution des activités et l'efficacité du partenariat, la maîtrise des activités et les raisons des retards. Les données recueillies par les entretiens semi-structurés des bénéficiaires permettent de vérifier les données contenues dans les rapports des agences exécutrices. Les résultats de ces exercices sont présentés dans les annexes 6.3 et 6.4.

L'équipe d'évaluation a ensuite analysé les données recueillies de la façon suivante :

- L'analyse du Programme a été conduite selon les 5 critères de l'OCED/DAC (pertinence, efficacité, efficience, impact et pérennisation) et a été complétée par celle des éléments transversaux (genre, VIH/SIDA, environnement) et des actions de visibilité.

- L'équipe d'évaluation a étudié si les résultats prévus dans le Cadre logique pouvaient être atteints en fonction de la durée contractuelle et de la possibilité d'utiliser les reliquats financiers des conventions de contribution (par exemple les imprévus) en vue de leur utilisation pour d'autres activités.

L'équipe d'évaluation a révisé les indicateurs en définissant leur valeur dans le suivi du projet et a proposé des cibles à atteindre (en raison du fait que la plupart des indicateurs ne comprennent pas de cible) et en indiquant en *gras* ceux qui donnent une vision d'ensemble du programme (annexe 5.4). De cette manière, l'équipe d'évaluation a pu vérifier plusieurs indicateurs prévus par le cadre logique grâce à des informations indépendantes de celles fournies par les agences d'exécution des résultats du programme. En effet, les indicateurs contenus dans les rapports intermédiaires des agences exécutrices ne sont qu'une liste partielle de ceux du cadre logique (voir ci-après la discussion sur ce sujet) et souvent se limitent à mesurer l'exécution des activités enregistrées par ses gestionnaires.

L'équipe d'évaluation a aussi estimé l'avancement des travaux et les éventuelles modifications apportées au chronogramme et aux activités.

L'équipe d'évaluation s'est posé les questions suivantes afin de guider l'analyse critique:

- a. Lien entre les activités du programme et la stratégie de relèvement des rapatriés et de villagisation et aux besoins des communautés: le programme a-t-il ciblé les besoins réels des bénéficiaires? L'approche du programme est-elle cohérente avec la stratégie nationale de réintégration? Est-ce-que la méthodologie et les ressources utilisées correspondent aux enjeux du développement durable? La réinsertion des rapatriés ne mine-t-elle pas la cohésion sociale? Le programme mobilise-t-il les ressources nécessaires?
- b. Intégration des activités sur le terrain et participation/appropriation par les représentants des bénéficiaires et par les autorités locales: est-ce-que les villages ruraux sont intégrés et ces communautés expriment-elles les besoins et résolvent-elles les problèmes des ménages qui les composent?
- c. Valeur ajoutée créée par le programme et atteinte de l'autosuffisance alimentaire par les ménages des bénéficiaires: est-ce-que les ouvrages ont été dessinés et exécutés dans les règles de l'art? Les ménages sont-ils capables de générer des revenus et accéder aux services socio-économiques? Les activités génératrices de revenus et agricoles envisagées sont-elles durables? Le programme contribue-t-il à la cohésion sociale?
- d. Réalisation des activités selon le planning ou raisons des changements: les changements intervenus dès la conception du Programme correspondent-ils à une meilleure connaissance des conditions et des capacités des communautés assistées?
- e. La sélection des secteurs vulnérables de la population comme bénéficiaires contribue à la cohésion sociale : Les bénéficiaires répondent-ils aux exigences établies (vulnérabilité socio-économique) et participent-ils d'une manière active au processus de développement local?
- f. Formation, participation des bénéficiaires et durabilité des résultats du programme: est-ce-que les compétences acquises par les bénéficiaires et les

autorités locales sont employées à bon escient pour l'amélioration des conditions de vie dans les villages?

- g. La production agricole devient-elle suffisante pour permettre à la population rapatriée et la population d'accueil la mise en place intégrale des activités (améliorations des techniques, etc.) pour la poursuite des objectifs du volet sécurité alimentaire ? Quelles sont les mesures à prendre pour une meilleure efficacité ?
- h. Intégration avec d'autres initiatives de l'Union européenne (ex. ECHO) et d'autres bailleurs des fonds: est-ce-que la coordination entre agences de développement maximise les opportunités de liens entre aide d'urgence, réhabilitation et développement?
- i. Rôle des facteurs transversaux dans la réalisation du programme: Les activités relatives au genre, au VIH/SIDA et à la conservation de l'environnement contribuent-elles à la cohésion sociale et durabilité des activités des bénéficiaires?

Ces enjeux sont fondamentaux pour mesurer le progrès du programme et sa réorientation si nécessaire.

Volet Eau Assainissement et Hygiène (UNICEF)

Au vu de la documentation fournie à l'expert avant le départ en mission sur le Burundi, celui-ci s'est rendu compte de l'avancée effective dans le chronogramme prévisionnel des activités. Il a ainsi adapté une méthodologie d'évaluation particulière à ce volet.

En effet, à la période prévue pour l'évaluation mi-parcours et suivant un retard enregistré dans les réalisations, les résultats concernant la pérennité des activités initiées ne peuvent être actuellement mesurés.

L'expert a donc concentré son analyse sur la pertinence, l'efficacité et l'efficience des travaux mis en œuvre jusqu'à maintenant.

Dans cet objectif, l'expert a procédé aux activités suivantes :

- Analyser la pertinence des activités menées dans le cadre de la Convention de contribution avec l'UNICEF vis-à-vis du cadre logique du programme
- Compléter la documentation sur les activités et travaux effectués jusqu'à maintenant à l'aide de discussions avec les personnes responsables de ce programme à l'UNICEF et les partenaires qui ont été engagés pour contribuer aux réalisations.
- Effectuer une visite de terrain pour évaluer sur place l'état d'avancement des réalisations avec un représentant de l'UNICEF et du Ministère de l'Énergie et des Mines et les entreprises contractuelles et s'entretenir avec les responsables administratifs locaux concernés par les différentes composantes du volet de ce programme.
- Évaluer les résultats actuels en parallèle avec le planning des activités prévues dans le programme

- Évaluer l'efficacité des mesures engagées, en particulier le coût des travaux et des réalisations
- Préparer des recommandations pour la poursuite des travaux vers la progression vers les objectifs prévus

Le chronogramme des experts est présenté en Annexe 2, la liste des personnes rencontrées ou consultées en Annexe 3, et la liste des documents consultés en Annexe 4 du rapport.

2. ANALYSE D'ENSEMBLE DU PROGRAMME

2.1. ANALYSE GLOBALE

L'analyse d'ensemble du programme comprend une section commune à toutes les composantes (« analyse globale ») et trois autres sections, chacune dédiée à un volet géré par une agence des Nations Unies (PNUD, FAO, UNICEF). L'analyse des composantes transversales et de la visibilité complète cette section.

2.1.1. Antécédents et contexte

Suite à des périodes d'instabilité socio-politique, le Burundi a vécu des conflits internes qui ont contraint des milliers de Burundais à quitter leurs terres pour s'exiler à l'extérieur ou à l'intérieur du pays. Les plus importants de ces mouvements de migration se sont passés en 1972 et en 1993-1994 et ont résulté en la création de camps de réfugiés dans les pays voisins, en particulier en Tanzanie et en République Démocratique du Congo. Depuis la signature des accords de paix d'Arusha en 2000, le Burundi a progressé vers la stabilisation de l'économie et plus de 500 000 réfugiés-exilés sont revenus au pays dès 2002.

La population est sujette à une intense pression démographique avec environ 290 habitants/km² et un taux de croissance naturel de 2.7% par an. Le Produit Intérieur brut (PIB) par habitant est de 144 US\$, un des plus faibles de la région, et l'Indice de Développement Humain (IDH) est parmi les dix derniers de la planète.

La réintégration des rapatriés augmente la pression sur les terres agricoles et les pâturages c'est-à-dire sur la base matérielle de l'économie burundaise. Ce processus est encore plus complexe pour les exilés partis depuis plus longtemps, qui ne peuvent retracer leurs villages d'origine ou recouvrer des terres occupées par d'autres ou par l'état.

Le programme *Abris* au Burundi a pris forme avec l'opération de rapatriement des réfugiés et de réinsertion des sinistrés au début des années 2000. Néanmoins depuis 2005 avec le renforcement du processus de stabilisation, l'accès aux terres agricoles pour les populations rapatriées devient une priorité urgente. Les programmes de construction d'abris et de villages n'ont intégré que l'hébergement des retournés, mais ont peu touché aux problématiques liées aux infrastructures, aux services de base ou à l'accès à des parcelles à cultiver ou à des activités génératrices de revenus. Dans nombre de sites, des infrastructures et services essentiels ne sont pas disponibles à proximité et lorsqu'ils existent plus loin, leur capacité est souvent insuffisante pour répondre aux besoins des nouveaux résidents.

Le gouvernement a développé une nouvelle Stratégie nationale de réintégration (2010) qui assiste les rapatriés dans leur réintégration et en particulier leur offre l'accès aux ressources socio-économiques essentielles. Pour cela le gouvernement a élaboré un Programme de villagisation en partenariat avec la coopération internationale visant à intégrer le retour des réfugiés, des déplacés et des combattants dans le cadre du développement local durable.

La nouvelle Stratégie nationale de réintégration (2010) répond d'une manière intégrée à ces enjeux en comprenant les volets suivants:

- Construction d'abris/logements ;
- Encadrement administratif local et sécurisation foncière ;

- Développement communautaire ;
- Sécurité alimentaire et agriculture ;
- Développement économique (hors agriculture) ;
- Education ;
- Eau et assainissement ;
- Santé ;
- Protection.

Le relèvement communautaire concerté et multisectoriel a pour but de créer des communautés organisées au niveau social, économique et culturel, qui comprennent les rapatriés et les résidents des collines. La cohabitation pacifique des deux composantes devrait s'appuyer dans le long terme sur la politique de villagisation (2011) et avoir un impact durable sur le développement local. Cette approche requiert une coordination sectorielle étroite du niveau local au niveau national et repose sur une participation volontariste des communautés d'accueil pour l'acceptation des rapatriés.

Ainsi les deux enjeux fondamentaux de la réintégration sont :

- 1) la création des conditions qui assurent la sécurité alimentaire des rapatriés et
- 2) leur acceptation par les résidents.

La stratégie du présent programme cible ces deux enjeux d'une manière intégrée afin de faciliter la transition de l'urgence au développement durables de neuf VRI qui accueillent les rapatriés.

Le programme précédent financé par ECHO a assuré les besoins initiaux des rapatriés (alimentation, abris et services essentiels, opportunités de travail en HIMO) en urgence. La mise en place du programme a été gérée par les agences des Nations Unies et de leurs partenaires locaux et a montré des problèmes dans la réalisation de quelques infrastructures (défaillance dans la construction ou réhabilitation d'abris et de réseaux d'eau par exemple).

La plupart de ces travaux ont été exécutés dans l'urgence au fur et à mesure que le rapatriement des populations avait lieu. Ces contraintes ont pesé sur l'élaboration des interventions.

Le PNUD peut compter sur les résultats de l'évaluation participative réalisée par le UNHCR en février 2011 dans 8 VRI sur la réintégration des rapatriés. Ce travail présente les problèmes dans le volet socio-économique et fournit de nombreuses recommandations. Ainsi ses apports à l'orientation du programme sont nombreux mais de nature consultative et celui-ci recommande de renforcer les services étatiques dans le domaine du développement local.

La FAO a réalisé une étude sur les options agro-techniques qui explorent les potentialités agro-sylvo-pastorales des VRI et les moyens pour augmenter leurs revenus agricoles en conservant et en transformant les denrées alimentaires. Ce document recommande l'adoption de l'approche de filière des producteurs et de

stockage et de transformation de la production par la création d'associations d'encadrement qui réaliseraient le transfert technologique envers les agriculteurs. Les capacités et les choix des rapatriés, et leur interaction avec les acteurs du marché sont en revanche peu discutés.

En 2009 l'UNICEF a réalisé des études de 18 réseaux pour alimenter en eau des écoles primaires. Les 16 études retenues comprennent la construction de 13 nouveaux réseaux et l'extension de 3 réseaux déjà existants dans la Province de Makamba

Il existe en outre d'autres projets en appui au rapatriement. Notamment les organismes tels que *GTZ/GIZ* et le *Norwegian Refugee Council* ont œuvré dans la province de Makamba en mettant en place la réintégration des réfugiés dans des villages d'ethnies homogènes et en formant les populations aux activités génératrices de revenus (AGR). *Caritas* et la *Croix-Rouge* mettent en place des activités HIMO et la distribution d'intrants agricoles dans les VRI. Le projet VIH/GBV financé par le PNUD a ciblé les VRI de Mutambara, Musenyi et Nkurye 1.

L'UNHCR participe dans ce processus au niveau de la coordination avec les autorités en charge des camps de provenance et avec les autorités locales et dans la planification du retour et l'établissement. De manière générale les relations entre ces organisations d'aide humanitaire et les autorités locales sont bonnes.

Les différentes agences des Nations Unies impliquées dans le processus se sont mises d'accord pour éviter de dupliquer leurs efforts mais elles ne sont pas en mesure de couvrir l'intégralité des besoins des rapatriés. C'est par rapport à cette faiblesse que la mobilisation des communautés locales est essentielle, en ce sens qu'elle compense les retards et les limites des ressources externes.

Cependant l'expert note qu'il existe certaines lacunes dans la coordination par les autorités locales d'autres projets d'assistance aux VRI: certains organismes (Croix Rouge, ONG internationales) réalisent des distributions d'intrants agricoles sans respecter les plans d'harmonisation établis par les agences exécutrices (FAO et PNUD) et sans que celles-ci soient formellement informées.

Il en résulte un besoin de renforcement de la coordination entre les différents intervenants. L'expert principal suggère que sur la base d'une intervention plus harmonisée, certaines tâches techniques pourront progressivement être transférées aux intervenants locaux.

2.1.2 Conception et objectifs du programme

Suite à une requête de financement de l'Ordonnateur National, une convention de financement entre l'Union européenne et le Gouvernement de la République du Burundi a été signée en Janvier 2010 pour un programme financé sur l'enveloppe B du 10^{ème} FED (Décision n° FED/2009/21387) de soutien au rapatriement et à la réinsertion durables des populations vulnérables au Burundi par l'appui à la viabilisation des villages ruraux intégrés (6,1 millions d'euros, voir l'annexe 5.3).

L'Ordonnateur National a de son côté signé trois conventions de contribution, respectivement avec le PNUD, la FAO et l'UNICEF pour réaliser les activités suivantes:

- Relèvement communautaire (coordination, cohésion sociale, infrastructures socio-économiques, relance des activités productives non agricoles), pour une

durée de 36 mois à partir de août 2010 et un budget de 2,9 millions d'euros (PNUD) ;

- Sécurité alimentaire, pour une durée 24 mois, à partir de septembre 2010, et un budget de 1,7 million d'euros (FAO) ;
- Accès aux services sociaux de base notamment eau, assainissement et hygiène, pour une durée de 24 mois, à partir de juillet 2010, et un budget de 1.1 million d'euros (UNICEF).

Le tableau 1 suivant présente les différentes composantes du programme ainsi que les objectifs spécifiques (les détails des composantes sont présentés en annexe 5 du rapport) :

Tableau 1. Composantes du Programme

N.	Agence exécutive / C.F	Composante	Objectif spécifique
1	PNUD FED/2010/244-424	Coordination	Appuyer la mise en place des mécanismes de coordination du programme VRI
2		Cohésion sociale	Renforcer la cohésion sociale intra-communautaire à travers la promotion du développement local et la prévention et la résolution des conflits, notamment dans le domaine foncier
3		Infrastructures socio-économiques	Améliorer l'offre, la qualité et l'entretien / maintenance des infrastructures socioéconomiques et communautaires
4		Relance des activités productives non agricoles	Assurer la réintégration socioéconomique des populations cibles et la réduction de la pauvreté à travers la relance des activités productives et la promotion de l'entrepreneuriat local
5	FAO FED/2010/244/435	Sécurité alimentaire	Soutenir l'intensification de la production vivrière et animale diversifiée à travers (i) la restauration de la fertilité et la protection des sols, (ii) une bonne gestion de l'eau, (iii) un accès amélioré aux intrants de qualité, aux petits animaux d'élevage, aux matériel de plantation diversifié ainsi que (iv) le renforcement des capacités locales
6	UNICEF FED/2010/244/434	Accès aux services sociaux de base notamment l'eau, l'assainissement et l'hygiène	Améliorer l'accès durable à une eau de qualité, aux infrastructures adéquates d'assainissement de base, à l'hygiène pour les populations en particulier les enfants et les femmes.

Le programme a été conçu pour répondre promptement aux besoins des rapatriés et réaliser la transition d'un soutien direct à une participation au développement local harmonisé avec les autres résidents des communautés d'accueil.

Cette approche est alignée avec la *Stratégie nationale de réintégration*. Celle-ci a été conçue dans une perspective de réconciliation et de collaboration entre les rapatriés et les communautés d'accueil. Bien que la stratégie soit centrée sur l'appropriation locale de ce processus, elle dépend de l'appui de la communauté internationale surtout pour ce qui concerne la phase initiale de l'installation des rapatriés et leur réintégration socio-économique. Cette réintégration doit les aider à participer sans discrimination à la vie communautaire, associative et politique partagée par les autres membres de la communauté. Ainsi, la gouvernance locale est un élément fondamental du rapatriement des réfugiés. Le document du projet prévoit des actions de soutien immédiat (ex. les activités HIMO, les distributions d'intrants agricoles et la création des réseaux d'adduction d'eau) et de promotion du développement durable tel que l'appui aux autorités de tutelle et aux acteurs locaux, le soutien à la création d'activités génératrices de revenus (AGR) et à l'intensification de la production agricole.

En revanche, le volet gouvernance locale du programme est assez limité. Le programme gagnerait ainsi à s'associer davantage à d'autres initiatives de gouvernance locale. Dans cette perspective les ONG qui ont une expérience directe dans les dynamiques des communautés d'accueil peuvent jouer un rôle décisif dans la réussite de la *Stratégie nationale de réintégration* et, en particulier, dans l'identification, coordination et exécution des composantes du programme des VRI.

L'enjeu fondamental pour la réussite de ce programme est *l'acceptation des rapatriés par les résidents*, ce qui sera possible avec entre autres l'acceptation de l'attribution de terres agricoles aux rapatriés, la création de conditions de sécurité et la coopération entre les deux groupes dans la gestion des ouvrages communs (infrastructures de base).

Les autorités sont conscientes du caractère critique de la réintégration des rapatriés, des déplacés internes et des ex-combattants, et tente de faciliter ce processus avec l'appui de la communauté internationale. Dans cette optique, les autorités étatiques et communales jouent un rôle fondamental dans la stratégie du projet au niveau national, provincial et communal.

Le programme prévoit la coordination des agences exécutrices avec les organisations de tutelle aux diverses échelles territoriales . GTTNV et GTTPV, Communes et CCDC . et la participation de ceux-ci au planning et à l'exécution des activités dans leurs domaines.

Le programme prévoit également des activités ponctuelles sur le terrain afin de maximiser l'acceptation des rapatriés (activités de soutien à la cohésion sociale, coordination avec les autorités locales de tutelle) et leur assimilation aux dynamiques du développement communautaire (approche "3 x 6" du PNUD).

2.1.3. Cadre logique et indicateurs des objectifs

Les composantes Coordination, Cohésion sociale, Infrastructures, AGR, et Sécurité alimentaire

Selon l'expert-chef de mission, le cadre logique dans son ensemble est assez complexe ce qui rend difficile son utilisation comme instrument de gestion du programme.

En effet, celui-ci présente des objectifs spécifiques avec des indicateurs multiples, dont il est parfois difficile de savoir exactement dans quelle mesure ils sont atteints.

Les indicateurs sont très nombreux au niveau des objectifs spécifiques (28) et des résultats (41). Leur définition est souvent générique et implique une analyse qualitative plutôt que quantitative des résultats et de l'impact du programme. Certains indicateurs se réfèrent aux activités plutôt qu'aux résultats.

Les sources de vérification des indicateurs peuvent être subjectives et sujettes à différentes interprétations. En effet, si les rapports-sources ne sont pas rédigés suivant un format standard (quantifiant par exemple le nombre de hectares en conflit foncier sur la superficie des terres agricoles à disposition des VRI (cohésion sociale), ou le nombre d'associations-AGR créées par mois (nombre de personnes, revenus générés, etc.), il sera très difficile, même en recoupant l'information avec des questionnaires sur les groupes-cibles de connaître la situation exacte suivant l'indicateur. Ceci nécessite une formation particulière des évaluateurs au niveau des communes et des provinces, afin de maîtriser l'évolution des résultats obtenus et en cours.

De plus, certains de ces indicateurs sont un peu difficiles à mesurer. Par exemple : 5- les bénéficiaires participent activement à l'évaluation des besoins, à l'identification des opportunités existantes, 1- structure de coordination aux différents niveaux sont opérationnelles.

L'unité d'un projet dépend du ciblage d'un seul objectif spécifique. Le titre du projet devrait correspondre à la définition de l'unique objectif spécifique. Ici l'objectif général préconise l'existence de trois volets, plutôt que de se référer aux effets de l'action, et les objectifs spécifiques sont au nombre de six. Cette approche est le point de départ d'une fragmentation des activités et des résultats plus que de leur convergence sur un axe qui serait l'objectif spécifique. Cette complexité nuit à l'intégration et à la synergie du programme.

Les résultats indiqués dans le cadre logique sont articulés de manière cohérente avec les objectifs spécifiques, bien que quelques cas anticipent les phases suivantes de la réintégration (c'est-à-dire, sont formulés comme objectifs plus que comme résultats).

Cependant l'expert-chef de mission estime que la formulation de certains termes de l'intervention logique manque de clarté. Par exemple : *Les villages ruraux intégrés sont autosuffisants et constituent des pôles de développement local* pourrait être interprété comme objectif de long terme du projet et sous-entend une forme de non-intégration des VRI dans les communautés d'accueil.

Les activités prévues correspondent d'une manière plus précise aux objectifs du programme, bien que dans quelques cas il serait souhaitable qu'elles soient définies de manière plus précise. L'activité 3.3 est un bon exemple : elle indique la réalisation des reboisements sans spécifier leur extension. La situation d'urgence qui existait à l'époque de l'identification du programme explique en partie ces imprécisions. Mais la programmation initiale du projet aurait pu proposer des remèdes (établissement de la ligne de base, planning participatifs et par objectifs, etc.). Néanmoins, ces activités

sont concrètes et réalisent un ensemble d'efforts qui répondent aux besoins des bénéficiaires.

L'annexe 11 présente le cadre logique, revu dans la forme (c'est-à-dire sans changer les cibles, les activités et le budget convenu dans la Convention de financement), dans le but de montrer l'intégration des actions du programme.

La composante Eau et Assainissement

Dans le cadre particulier du volet Eau Assainissement et Hygiène, l'expert s'est penché sur les indicateurs du cadre logique mais le retard dans l'avancée de ce volet rend difficile voire impossible la comparaison de l'état actuel avec ceux-ci. Cependant les données de base (indicateurs) sont disponibles au niveau de données démographiques et d'accès aux infrastructures de base (liste de bénéficiaires des points d'eau, etc.) dans les communes et les provinces concernées. Les indicateurs sont jugés pertinents et bien définis au niveau de ce volet du projet

2.1.4 Hypothèses et risques

Les hypothèses et les risques sont bien identifiés à part un facteur fondamental pour la sécurité alimentaire: l'existence en suffisance de terre agricole fertile pour la viabilité de la production et de sources d'eau permanentes à proximité des villages.

Le succès du programme dépend fortement de la collaboration des autorités et des corps techniques étatiques de tutelle qui devraient être renforcés au moins du point de vue quantitatif pour assurer . par exemple . l'assistance technique aux activités économiques, la médiation des conflits sociaux qui peuvent surgir de la concurrence pour l'accès aux ressources du territoire et la vulnérabilité multiple de plusieurs bénéficiaires (ex. les veuves). C'est un enjeu majeur qui est en relation directe avec la stratégie de sortie et la continuation du procès de développement des VRI comme partie intégrale des communautés d'accueil après la fin du programme.

Il existe bien sûr le risque d'une déstabilisation de la situation politique (et de la sécurité) de la sous-région et du pays lui-même, qui ne peut être appréhendé ni négligé, pouvant avoir des conséquences majeures sur la poursuite et l'orientation des activités en cours.

On ne peut également négliger les aléas climatiques et notamment de l'abondance des pluies pouvant affecter la production des récoltes et les captages de sources.

2.1.5 Organisation et coordination du programme

Le programme cible neuf Villages Ruraux Intégrés dans les Provinces de Bururi (VRI de Mutambara, Buzimba et Busebwa), de Makamba (VRI de Nyakazi, Nyabigina et Musenyi) et de Rutana (VRI de Murembera et de Nkurye I et II) ainsi que les populations des communautés d'accueil, dans l'optique de la transition entre les exigences immédiates de la première phase du rapatriement et le développement local. La composante Eau et assainissement a une distribution territoriale différente, analysée dans la section correspondante ci-après.

Les agences exécutrices participent aux Réunions du GTTNV . présidées par le Ministère de la Solidarité . en charge de la coordination de la villagisation. En même temps elles fournissent au Ministère des Finances . autorité contractante . et à la cellule d'appui(CELON) les informations relatives à la mise en %uvre de l'action, telles que les programmes annuels et les rapports d'avancement descriptifs des actions entreprises et des résultats.

Chaque agence exécutrice gère les travaux à l'aide de partenaires, la plupart étant des associations locales mais aussi quelques ONG nationales ou des entreprises sur appel d'offres dans le cas du volet Eau et Assainissement. Dans le cas du PNUD, la sélection des Agences communautaires d'exécution (ACE) et leurs relations avec le projet sont réglementées par le *Manuel pour l'accès aux subventions et pour l'exécution des projets de création d'emplois temporaires*. En même temps, chaque agence des Nations Unies est en charge de l'exécution financière du programme, du suivi et de la systématisation des résultats des activités des partenaires.

Le démarrage opérationnel des activités du PNUD au niveau des bénéficiaires a eu lieu en janvier 2011 après la mise en place progressive d'une équipe technique de gestion du projet et l'établissement de la logistique d'appui; celles de la FAO en avril 2011, après la signature du contrat de partenariat avec les agences en charge de l'exécution; la composante gérée par l'UNICEF a commencé ses travaux en octobre 2011, suivant l'exécution des études des réseaux d'eau et des constructions de latrines.

Après une année de contrat suite à la signature des conventions de financement, le PNUD et la FAO et l'UNICEF ont soumis les rapports intermédiaires sur l'avancement des travaux.

L'annexe 10 présente de manière synthétique les actions mises en œuvre sur les différents villages avec leurs faiblesses et lacunes.

2.2. COMPOSANTE COORDINATION, COHESION SOCIALE, INFRASTRUCTURES SOCIO-ECONOMIQUES, RELANCE DES ACTIVITES PRODUCTIVES NON AGRICOLES

2.2.1. Programmation

Les détails des composantes de ce volet sont présentés en Annexe 6 du rapport.

La programmation souffre de retards dans la mise en œuvre des activités prévues.

De même, les agences exécutrices ont des problèmes de gestion et de contrôle des activités sur le terrain faute de ressources techniques spécialisées et en raison de l'absence d'un plan intégré d'exécution et de suivi des activités menées par les partenaires.

2.2.2. Pertinence

Des enquêtes ont été réalisées sur les problèmes fonciers mais il manque des études de base sur l'économie des ménages, les capacités et les besoins des bénéficiaires ou encore les ressources disponibles localement pour appuyer la viabilisation des VRI.

2.2.2.1. Coordination

Le Programme contribue à l'objectif de la Stratégie nationale de réintégration socio-économique des personnes affectées par le conflit (2010) dans un cadre de relèvement communautaire après la restauration de la paix. En effet son appui à la transition de l'urgence au développement va au-delà de la résolution des besoins vitaux immédiats (abris, nourriture, eau et approvisionnement en eau, en somme dépendance de l'aide humanitaire) pour rechercher les mesures qui favorisent l'autosuffisance alimentaire et l'acceptation sociale en ciblant les nécessités des plus vulnérables des membres des communautés d'accueil.

Les activités de coordination de cette composante concernent les réunions de coordination, les visites de suivi et la sensibilisation des bénéficiaires.

2.2.2.2. *Cohésion sociale*

La cohésion sociale dépend de plusieurs facteurs tels que l'hétérogénéité de la communauté (ex. les rapatriés de RDC qui contestent l'autorité du chef du VRI de Nyabigina originaire de la Tanzanie), la conciliation des intérêts des habitants des VRI envers leurs voisins (ex. le front commun observé concernant l'attribution des terres agricoles ou encore l'accusation du comportement du village voisin concernant une pénurie d'eau), l'origine et l'esprit de collaboration des rapatriés (ex. renforcée par l'association dans les travaux à HIMO), la cohésion des ménages en difficulté (ex. jeunes ne trouvant pas d'emploi malgré leur niveau d'éducation ou les femmes vivant seules et faisant l'objet d'abus).

En attendant l'incorporation des rapatriés dans la vie politique des communes d'accueil il faut faire en sorte que leurs relations avec les chefs de village ne soient pas conflictuelles. Sur ce point, le processus d'attribution des terres agricoles est déterminant.

Les conditions permettant cette coordination seront en place lors des prochaines élections locales mais en attendant, l'établissement d'un mécanisme de dialogue entre les deux groupes permettrait d'éviter de faire face à des litiges.

L'étude de la cohésion sociale faite par l'UNHCR et les réponses fournies par les bénéficiaires interviewés lors de la mission d'évaluation mentionnent plusieurs situations de privation, l'insatisfaction des jeunes et quelques cas d'insécurité chez les bénéficiaires les plus vulnérables. Le programme prévoit des activités qui ciblent l'insécurité alimentaire et les conflits fonciers, sources traditionnelles de déstabilisation des communautés. Le programme met en place la sensibilisation des populations des VRI et de leurs communautés sur ces thèmes et mobilise l'assistance étatique dans la diminution du nombre de conflits fonciers.

La collaboration des organismes étatiques (institutions de tutelle) est essentielle en raison du fait qu'ils sont en charge de l'attribution des terres et ont le mandat pour agir comme médiateurs en cas de disputes et pour faire respecter la loi.

Pour ce qui concerne les droits de l'homme et de leur protection, le projet s'occupe de sensibiliser la population. Une fois devenus membres de la communauté, les rapatriés sont sujets aux mêmes conditions de sécurité que les autres résidents. Les bénéficiaires les plus vulnérables tels que les femmes veuves chefs de ménage, en particulier quand elles sont éparpillées dans les villages, sont l'objet d'abus par quelques voisins. La collaboration entre les chefs des VRI et des communautés est l'unique voie disponible pour traiter ces problèmes sociaux au cas par cas. La participation à la vie villageoise est aussi sujette à des contraintes intrinsèques aux attitudes sociales des rapatriés. Par exemple, ils ont renoncé à la possibilité de s'enregistrer gratuitement dans les livres communaux, ce qui ne contribue pas au dialogue et augmente les obstacles à l'intégration villageoise.

Le renforcement du leadership villageois et son interaction avec les résidents a reçu une attention limitée. Par exemple, les divisions internes aux VRI et le besoin de renforcer les capacités de leurs représentants dans la gestion des conflits doivent être pris en compte. En effet, les chefs des villages ont souvent des problèmes à intégrer les représentants des VRI dans le processus de la planification villageoise. En s'intégrant dans les communautés d'accueil, les rapatriés participent ou

interfèrent avec la gouvernance locale, ce qui conditionne l'intérêt des chefs locaux à appuyer les VRI. Ce constat a des implications directes sur la prévention et sur la résolution des conflits, c'est-à-dire sur l'acceptation communautaire des mesures des chefs de Communes en faveur des rapatriés et en définitive sur la cohésion sociale des villages.

2.2.2.3. *Infrastructures socio-économiques et Activités génératrices de revenus*

Un élément important du volet du PNUD est l'adoption de l'approche de réintégration socioéconomique des populations affectées par le conflit, communément appelé "3 x 6" (3 phases, 6 actions). Il associe la création des emplois temporaires (HIMO) et des opportunités économiques durables (AGR) à l'appui à la reconstruction communautaire (infrastructures socio-économiques) et à la diversification de l'économie du ménage familial. Cette approche se décompose en trois principales étapes: (1) l'engagement de tous les acteurs à la participation des rapatriés et des résidents aux travaux communautaires; (2) l'appropriation du processus de développement avec la création d'épargne et (3) l'association des bénéficiaires dans l'entreprise d'activités productives agricoles et extra-agricoles durables combiné à l'appui au renforcement des filières productives promues. Cette progression et sa flexibilité sont pertinentes et en ligne avec les enjeux de la transition du secours d'urgence au développement durable.

Le partenariat avec les communautés d'accueil est surtout évident pour ce qui concerne le renforcement des infrastructures socio-économiques villageoises selon les priorités des CCDC et la participation des résidents aux activités en HIMO. Le programme ne prévoit pas d'activités pour renforcer les *relations* entre les représentants des VRI et les CCDC comme tels . c'est-à-dire une approche participative au développement communautaire.

Les VRI hébergent 80% de rapatriés et 20% de résidents vulnérables. Les HIMO ciblent plus ou moins 60% d'habitants des VRI et 40% des résidents vulnérables. Les ouvrages entrepris (pistes, marchés) bénéficient à toute la communauté par la réduction des coûts de transport et l'amélioration du commerce. Les rapatriés, en raison de leur manque de capital, ne peuvent pas être les principaux utilisateurs des espaces des nouveaux marchés mais vont bénéficier indirectement de ces ouvrages au travers de l'amélioration des conditions de conservation des produits qui y sont vendus. Les représentants des VRI de Buzimba (Bururi), Nyakazi (Makamba), Musenyi (Makamba), Nkurye (Rutana) ont demandé aussi la construction des centres communautaires/centres jeunes.

Les activités en HIMO sont temporellement limitées (3 mois) et ciblent les ménages les plus vulnérables.

Un tiers des salaires des actions en HIMO est épargné pour financer l'étape suivante de l'approche "3 x 6": les AGR. Bien que tous les ménages pratiquent l'agriculture et/ou l'élevage, l'économie familiale ne peut pas occuper toute sa main d'œuvre par la production agricole. D'un côté 0,5 Ha de terres agricoles ordinaire ne peuvent assurer la Sécurité alimentaire, d'un autre côté la ferme ne produit pas tous les composants nécessaires à l'alimentation familiale et les revenus engendrés par cette activité ne peuvent couvrir les autres dépenses (éducation, santé, énergie, transport, etc.). Les bénéficiaires cherchent la solution à ces problèmes par la diversification de l'emploi de la main d'œuvre familiale dans le travail journalier agricole ou extra-agricole, et en perspective dans les métiers et micro-entreprises souhaités par le programme.

Les bénéficiaires ont identifié les métiers des AGR en cherchant à valoriser leurs capacités et en se proposant de répondre aux exigences du marché local. Ils sont encadrés par des associations qui ont le but de faciliter le transfert de connaissances et l'approvisionnement de intrants productifs fournis par le projet.

2.2.3. Efficacité

Au cours de la première année, le PNUD s'est concentré sur la programmation et sur les actions les plus urgentes. La plupart des activités programmées ne sont pas encore bien mises en oeuvre. Le renforcement des capacités des acteurs locaux, point d'entrée de plusieurs actions est encore dans son étape initiale ; ainsi lors de l'évaluation il n'était pas possible d'évaluer les résultats et l'impact auprès des bénéficiaires.

2.2.3.1. Coordination

Le projet soutien les organismes en charge du suivi des rapatriés à niveau national et provincial en finançant les réunions et missions sur le terrain des GTTNV et GTTPV. Les actions et les résultats de cette composante sont synthétisés dans le Tableau 2 suivant.

Tableau 2. Activités et résultats de la composante coordination

Actions	Unité	Résultat
GTTNV: réunions	nombre	5
GTTNV: visites sur le terrain	nombre	7
GTTPV : réorganisation	nombre	Bururi, Rutana, Rutana. Total 3
GTTPV : réunions	nombre	Bururi 5, Makamba 6, Rutana 6. Total 17
GTTPV : visites sur le terrain	nombre	Bururi 5, Makamba 9, Rutana 9. Total 23
Motos fournies aux chefs d'antenne provinciaux du plan	nombre	Bururi 1, Makamba 1, Rutana 1. Total 3
Initiatives d'autres projets qui soutiennent les VRI	nombre	Mutambara 1, Musenyi 1, Nkurye 1. Total 3
Membres des VRI qui participent aux activités de chaque commune	nombre	1 . 5

Source: PNUD

Ces activités ont appuyé les autorités locales dans la prise en charge des problèmes des rapatriés, à faire sentir le soutien des autorités nationales à la réintégration des rapatriés et en définitive à établir un élan commun envers ce but. La distribution de motos aux 3 chefs d'antenne provinciaux du plan renforce le soutien aux réunions et visites sur le terrain des GTTPV. Il s'agit d'un progrès substantiel et qui permet à ceux-ci d'effectuer des visites de terrain et d'évaluer in situ l'avancement et les problèmes liés aux activités en cours. D'abord ces groupes de travail ne jouent qu'un rôle consultatif dans l'évaluation du programme. Il serait recommandé de revoir leur rôle par rapport aux activités de planification territoriale, c'est-à-dire renforcer leurs capacités institutionnelles de étude, de programmation et de gestion du développement local. Les communes participent à la coordination par l'engagement

de leurs administrateurs à assurer la cohésion sociale et par les CCDC dans le choix des infrastructures à réhabiliter Ils supervisent aussi la sélection des bénéficiaires des HIMO. Leur impact sur les dynamiques des VRI dépend de l'engagement . en général élevé - de leurs administrateurs à résoudre les problèmes des rapatriés.

2.2.3.2. Cohésion sociale

Le programme a réalisé 3 études foncières, identifié les acteurs locaux, conduit plusieurs séances de sensibilisation des bénéficiaires et appuyé les interventions des GTTNV / GTTPV dans la résolution des conflits fonciers (voir activités et résultats dans le Tableau 3).

Tableau 3. Activités et résultats de la composante cohésion sociale

Actions	Unité	Résultats
Rapports sur les Villages et leurs populations	nombre	Bururi 1, Makamba 2, Rutana 2. Total 5
Prise en compte des secteurs pertinents au niveau de chaque VRI	Qualitatif	Critères de sélection des bénéficiaires basés sur la vulnérabilité socio-économique
Evaluations des capacités des acteurs locaux	nombre	Bururi 4, Makamba 4, Rutana 4. Total: 12
Acteurs locaux identifiés	nombre	100
Inventaire des activités culturelles et sportives	nombre	1
Projets d'appui à la cohésion sociale approuvé	nombre	1 identifié (3 provinces)
Projets d'appui à la lutte contre le VIH/SIDA et les Violences Basées sur le Genre	nombre	1 identifié
Thèmes retenus	nombre	7 : Droits des citoyens, Code des personnes et état civil, Redevabilité de l'administration, Loi communale, Leadership, Information à la planification locale, Reproduction responsable
Séances d'information et de sensibilisation des populations et des autorités locales sur l'approche communautaire	nombre	Bururi 63, Makamba 126, Rutana 63. Total 252
Sessions de formation à l'attention des élus locaux, leaders féminins et agents de l'administration locale en matière de réintégration et relèvement	nombre	Bururi 3, Makamba 3, Rutana 3. Total 9
Campagnes sur la citoyenneté	nombre	Bururi 8, Makamba 24, Rutana 8. Total: 40
Ateliers sur la résolution pacifique des conflits	nombre	Bururi 8, Makamba 24, Rutana 8. Total 40
Vulgarisation sur des thèmes liés à la	nombre	Bururi 6, Makamba 16, Rutana 6. Total: 28

paix et à la cohésion sociale		
Diagnostiques socio-fonciers	nombre	Nyabigina, Nkurye I, Nkurye II. Total 3
Maisons occupées récupérées	nombre	Mutambara II 38, Busebwa 45, Total 83
Maisons assignées	nombre	Mutambara II 24, Busebwa 22, Total 46
Maisons encore occupées	nombre	20
Ménages en train de récupérer / accéder aux terres cultivables	nombre	Nkurye 23, Nyakazi 27, Nyabigina 144. Total 194
Terres cultivables des VRI conflictuelles	%	65
Participation effective des populations dans les décisions, l'effort d'amélioration des infrastructures et l'apport en matériaux locaux	Qualitatif	Amélioration des infrastructures basée sur les priorités des CCDC; les VRI ne sont pas représentés dans les CCDC
Interactions sociales et économiques avec les populations environnantes	Qualitatif	L'amélioration des infrastructures est basée sur les priorités des CCDC; les VRI ne sont pas représentés dans cet organisme. Participation conjointe aux 14 réhabilitation des infrastructures, basées sur les CCDC; emploi des habitants des VRI comme journaliers par les voisins Plusieurs membres des VRI employés comme journaliers chez les voisins ou dans d'autres communautés

Source: PNUD

Les ACE ont réalisé des séances de sensibilisation avec les bénéficiaires sur les thèmes identifiés comme les plus pertinents pour le renforcement de la cohésion sociale aux cours des sessions du samedi pendant les 3 mois des HIMO. Le programme n'a pas établi une méthodologie de sensibilisation et formation propre qui puisse se synthétiser dans un *Plan de renforcement des capacités (c'est-à-dire un cadre de référence méthodologique pour les interventions des ACE)*. Il se limite à définir des thèmes prioritaires et à assigner l'exécution de la vulgarisation aux ACE qui se basent sur leur propres et diverses expériences et méthodologies.

Le GTTNV, en coordination avec les autorités locales, a effectué plusieurs missions pour rendre compte des causes et de l'étendue des conflits fonciers et pour proposer des solutions à l'occupation illégale des maisons et des terres agricoles assignées aux VRI. Dans le cas des maisons occupées, cet effort a été très efficace, mais dans le cas des terres agricoles on note des résultats contrastés.

Les questions foncières jouent un rôle déterminant sur l'acceptation sociale et sur le relèvement économique des rapatriés dans plusieurs communes. Dans quelques cas, la médiation sur l'accès à la terre agricole a permis de résoudre les problèmes, mais concernant les palmeraies dans la province de Bururi, les problèmes de distribution des terres n'ont toujours pas trouvé de solution. Les rapatriés n'ont pas pu accéder aux terres agricoles assignées par l'État. Selon l'enquête menée auprès des bénéficiaires, cette situation se présente aussi dans une certaine mesure à Nyabigina où 86 parcelles sont encore en contestation et dans les autres 2 VRI de la province de Makamba (Musenyi 45, Nyakazi 40). Toujours selon ces mêmes

bénéficiaires dans la province de Rutana, les rapatriés rapportent des problèmes à Nkurye II (42 parcelles contestées) et Nkurye I (12) et aucun problème à Murembera.

Afin de permettre le déroulement des activités agricoles, d'autres terres moins fertiles ont été mises à disposition des bénéficiaires . à une très petite échelle et éloignées des VRI. Ces mesures provisoires ne constituent pas un progrès parce que l'accès à ces terres est temporaire¹ et requiert des investissements substantiels dans l'aménagement du sol qui vont au delà des disponibilités des bénéficiaires et des ressources du projet. De plus, l'incertitude sur l'avenir de la possession n'encourage pas les utilisateurs à investir dans l'aménagement des terres (ils n'ont pas encore reçu les lettres d'attribution des terres agricoles).

Des discussions avec des groupes focaux réalisés pendant la mission d'évaluation révèlent aussi des conflits qui ne dépendent pas seulement de la disponibilité limitée de terres agricoles. Typiquement, à Nyabigina, des rapatriés cohabitent mais ne sont pas en mesure de s'intégrer et d'exprimer une position commune sur leur priorités; cette situation retarde leur engagement dans la vie communautaire et en résulte une difficulté à s'opposer aux abus des voisins (intimidations aux femmes chefs de ménage, vols des intrants, etc.). Les bénéficiaires se plaignent aussi des problèmes d'accès aux points de distribution de l'eau bâtis dans le VRI.

Tout cela renforce le constat d'une gouvernance locale problématique. En particulier la capacité limitée des chefs de VRI à interagir avec les autorités villageoises.

En revanche, l'interaction entre représentants des VRI et autorités communales a facilité le déroulement des activités du projet là où la cohésion sociale des rapatriés était plus forte et ils étaient en mesure de élire des chefs plus représentatifs.

2.2.3.3. Infrastructures socio-économiques et AGR

La réhabilitation des infrastructures socio-économiques en travaux HIMO constitue une composante active du volet du PNUD. C'est dans ce domaine que cette agence des Nations unies a été la plus présente sur le terrain, à travers ses partenaires, et que les rapatriés ont le plus bénéficié du programme.

L'accent sur l'acceptation des rapatriés selon l'approche "3 x 6" postule le ciblage des interventions selon les priorités des PCDC. Les communautés d'accueil ont sélectionné ces ouvrages et leur réalisation bénéficie ainsi aux résidents vulnérables employés par les projets HIMO. En ce moment les rapatriés n'ont pas encore des représentants élus dans les CCDC . c'est une opportunité perdue pour renforcer la cohésion sociale et l'appropriation des ouvrages par les bénéficiaires. Les projets en cours sont synthétisés dans le Tableau 4.

Tableau 4. Activités et résultats de la composante infrastructures socio-économiques

Actions	Unité	Résultat
Sélection de projets priorités par les CCDC	nombre	18
Construction de marchés	nombre	3 en cours, 1 identifié ; 240 HIMOs (53% rapatriés, 60% femmes)
Reboisements	nombre	Makamba, communes de Kibago Ha 40 ; Mabanda Ha 80 en cours. Emplois

¹ Mises en disposition et non cédées en propriété

		temporaires: 2,400. Euro 37,913: salaires 47%, matériaux 17%, autres 36%
Réhabilitation de pistes	nombre	880 (56% rapatriés, 55% femmes). Euro 316,479: Salaires 52%, Epargnes 17%, Services ACEs 31%
Projet de réhabilitation / construction de 80 maisons à Nkurye I	nombre	1 approuvé

Source: UNDP

Chaque infrastructure a comporté l'exécution d'un projet à Haute intensité de main d'œuvre qui cible un mélange de peu près 60% d'habitants des VRI et 40% d'autres résidents des collines, employés comme travailleurs journaliers. Ces travaux sont encore inachevés à cause des problèmes survenus au niveau du suivi des partenaires. En effet, leur déroulement a été retardé par les insuffisances de la conception (manque d'études de faisabilité), par quelques difficultés dans l'achat des matériaux de construction, et en raison du délai conséquent dans le paiement des prestations des ACE.

La surface de presque toutes les pistes a été réhabilitée. Ces travaux doivent être complétés par des ouvrages qui mobilisent des compétences spécialisées (traçage des caniveaux, construction des ponts, quelques travaux de soutien). Les 3 marchés en construction présentent les mêmes problèmes mais d'une manière plus évidente. Ainsi ceux-ci sont inachevés et présentent des erreurs de conception et d'exécution qui menacent leur durabilité, tels que l'absence de caniveaux de drainage, des éléments constructifs de dimension inégale et raccordés de manière approximative (niveau du sol variable, toits pas rattachés à tous les piliers, etc.), une composition variable des mélanges du béton (fissures, trous, etc.). L'adoption d'un design standard de ces constructions, dans le cas du marché de Mutambara, ne prend pas en compte les voies d'accès des utilisateurs (marchands et acheteurs) au site (carrefour d'une route principale).

Ces infrastructures sont priorisées par les CCDC et l'entretien et la maintenance rentrent dans les compétences des communes. Le programme n'a pas réalisé de sessions spécifiques pour renforcer les capacités de gestion du développement local par les communes et la prise en charge de ces ouvrages. Or ce serait justement nécessaire car dans un tel projet, l'appropriation des résultats des interventions infrastructurelles n'est pas toujours claire. En effet pour les rapatriés elles signifient surtout une opportunité de faire des HIMO, pour les communautés ce sont des %uvres qui bénéficient surtout aux nouveaux arrivés. La collaboration à l'entretien et au maintien des ouvrages serait le point de convergence et la vérification d'un intérêt commun et de l'existence d'un partenariat pour le développement (win-win). Les autorités communales et les bénéficiaires interrogés par l'équipe d'évaluation souhaitent que la gestion s'opère selon les modalités traditionnelles des travaux communautaires.

Également, la commune devra planifier à nouveau l'attribution des espaces de vente de ces marchés avec les commerçants locaux et les habitants des VRI qui souhaitent également monter leur commerce mais ne disposent pas toujours de capitaux suffisants pour louer ces espaces.

La répartition des bénéficiaires des HIMO par origine et par sexe est présentée dans le Tableau 5 suivant.

Tableau 5. Membres des VRI (MVRI) et des communautés d'accueil (MCA) enregistrés dans les actions HIMO

Projet	Province	Commune	MVRI		MCA		Total par	
			Hom..	Fem.	Hom..	Fem.	VRI	Province
Réhabilitation de la piste Nyakazi-Rukoziri	Makamba	Kibago	23	25	14	18	80	336
Réhabilitation de la piste Nyakazi-Rwayumba			24	24	17	15	80	
Réhabilitation de la piste Musenyi Nyamugari		Mabanda	25	23	16	16	80	
Réhabilitation de la piste Ruvuga-Shuza (Mugina Materwa)			20	28	15	17	80	
Construction du marché local de Musenyi			24	24	16	16	80	
Traçage des caniveaux dans le VRI Nyabigina		Nyanza-lac	18	30	17	15	80	
Réhabilitation de la piste Mugere-Nyabigina-Murinda			21	27	12	20	80	
Construction du marché local de Mutambara	Bururi	Rumonge	9	39	11	21	80	192
Réhabilitation de la piste Busebwa-Mugara			24	24	16	16	80	
Réhabilitation de la piste Buzimba-Mugara			16	32	15	17	80	
Réhabilitation de la piste Mugara-Karagara			24	24	12	20	80	
Rehabilitation de la piste Murembera-Ruvumu	Rutana	Giharo	15	18	27	20	80	97
Rehabilitation de la piste Nkurye-Kibimba			10	22	15	33	80	
Rehabilitation du marche local de Giharo			17	15	19	29	80	
Total			270	355	222	273	1120	
Par origine			625 (56%)		495 (44%)			
Par sexe			H: 492 (44%)		F: 628 (56%)			

Source: PNUD

La part des travailleurs participants aux travaux HIMO reste limitée par rapport à son potentiel bien que l'urgence d'accéder à des sources de revenus soit commune à presque tous les rapatriés. Leur composition est équilibrée en fonction de l'origine et du genre. La création de travail temporaire a pourtant eu un effet positif sur la sécurité alimentaire de presque un tiers des habitants des VRI (625 sur 1916) et pour un temps limité (3 mois). L'accès aux revenus est assuré, selon les groupes focaux, par le mélange de plusieurs emplois menés pour le compte des voisins. Il peut s'agir de travaux journaliers, de l'exploitation des terres agricoles disponibles ou d'autres projets de secours d'urgences (argent pour travail, vivre pour travail), etc. C'est-à-dire, que les bénéficiaires sont en train de trouver leurs sources de revenu dans l'économie villageoise par(?) leurs propres moyens. Ce qui est un fait positif mais qui révèle une faiblesse dans le déploiement des activités du programme au cours de la première année.

Toutes les réalisations des infrastructures doit impérativement être achevées avant la saison des pluies, sous peine de reprise de travaux de réfection qui peuvent représenter des coûts additionnels et une remobilisation des HIMO.

Les bénéficiaires des HIMO ont reçu 2/3 de leurs salaires, le reste a été épargné pour financer les AGR qui doivent débiter la deuxième année. Cette épargne n'est pas encadrée dans une vraie stratégie de microcrédit. Aucune activité pour promouvoir la participation des bénéficiaires dans le contrôle des fonds n'a encore été réalisée.

Néanmoins, les bénéficiaires sont très intéressés aux AGR. Ils ont créé des associations, reconnues au niveau communal, pour collaborer avec les ACE dans la formation et dans la création de métiers et de micro-entreprises.

Les activités menées à ce moment en faveur des AGR sont synthétisées dans le Tableau 6.

Tableau 6. Activités et résultats de la composante AGR

Actions	Unité	Résultat
Associations de métiers en cours de formalisation	n.	32 : Couture-broderie, Boulangerie-Cafétéria-Restoration 14, Huile de palme-Savonnerie 5, Couture-Coiffure 7, Menuiserie-Soudure-Garage 6
Sessions d'Appui à l'organisation de coopératives et associations non agricoles	n.	Bururi 5, Makamba 6, Rutana 6. Total: 12
Ateliers de formation en organisation communautaire (ACEs)	n.	Bururi 1, Makamba 1, Rutana 1. Total 3

Source: PNUD

Les bénéficiaires des HIMO ont été sensibilisés sur l'organisation des associations. Ces associations servent pour l'encadrement des bénéficiaires. Elles sont encore très peu développées et structurées. Celles-ci ont cependant besoin d'un renforcement de capacité des membres à la gestion de leurs micro-entreprises.

2.2.4. Efficience

2.2.4.1. Budget (moyens financiers mobilisés)

Le budget global des activités réalisées au niveau des bénéficiaires, les engagements pour l'année 1 et les paiements actuels sont détaillés dans le Tableau 7.

Tableau 7. Dépenses du volet PNUD pour la première année d'exécution

n.	Ligne budgétaire	Total (Euro)	An 1				
			Budget approuvé	Engagements	Paiements	% des paiements	% paiements / budget approuvé
6.1	Appui à la coordination	50232	33720	23369	14369	3,9	42,6
6.2	Évaluation des capacités des acteurs locaux	3150	3150				
6.3	Réhabilitation des infrastructures socio-économiques	427230	325000	365295	316479	85,4	97,4
6.4	Financement en entrepreneuriat local & AGR microprojet	415000	68228	7746			
6.5	Renforcement des capacités en techniques de transformation et de conservations des produits agricoles	160000					
6.6	Renforcement spécifique du démarrage des micro projets productifs	25000					
6.7	Reboisement en projet HIMO	450000	40000	39713	39713	10,7	99,3
6.8	Campagnes de promotion sur la cohésion sociale	18000	40300	36897			
6.9	Etudes/analyses liées au foncier - diagnostics socio-fonciers	30000	9000	2175			

6.10	Réhabilitation des maisons des anciens villages	98000	63000	68178			
	Total	1676,612	582398	543373	370561	100,0	63,6
	Total général	3109999	1131003	749519	564609		49,9
	% Total / Total général	53,9	51,5	72,5	65,6		

Source: PNUD

Les disponibilités pour les activités en faveur des bénéficiaires sont de 53.9% du bilan global, 72.5% des engagements pour la première année et 65.6% des paiements actuels. Selon les documents du projet, les engagements pour les Infrastructures surpassent le budget approuvé pour la même ligne budgétaire de 12,3% (Cf. ligne 6.3 du tableau 7). En effet 2/3 des paiements ont été destinés au fonctionnement du projet et à la mobilisation des expertises internes au PNUD.

Les paiements effectifs au niveau des bénéficiaires se concentrent sur la réhabilitation des infrastructures (85.4%), sur les reboisements (10.7%) et sur l'appui à la coordination (3.9%). Les sommes destinées pour la première année aux AGR et micro-entreprises, campagnes de promotions social, études foncières, et réhabilitation des maisons n'ont pas encore été utilisées bien qu'elles aient été engagées par lettre d'accord, les activités étant retardées.

La répartition des coûts soutenus pour réhabiliter les infrastructures socio-économiques et pour les reboisements est synthétisée dans le Tableau 8.

Tableau 8. Coûts de la réhabilitation des infrastructures socio-économiques

Elément	Pistes et marchés		Reboisements		Total	
	Euro	%	Euro	%	Euro	%
Salaires	162 982	51,5	17 650	46,6	180 632	51,0
Epargnes	54 327	17,2	6 639	17,5	60 966	17,2
Services ACEs	99 169	31,3	13 624	35,9	112 793	31,8
Total	316 479	100,0	37 913	100,0	354 392	100,0

Les HIMO ont mobilisé 69% des ressources destinées aux infrastructures et les services des ACE, qui comprennent les matériaux achetés et les coûts des partenaires qui constituent 31%. Les dépenses pour les HIMO sont aussi une composante majoritaire des activités de reboisement et sont réparties à peu près comme celles des infrastructures. Le volet du PNUD à la première année peut se considérer, du point de vue financière, comme un projet argent pour travail. Si on considère que, selon les registres du PNUD, les bénéficiaires des HIMO ont été 1120, on peut calculer que chacun d'eux a reçu 146 Euro et épargné 49 Euro. Ces valeurs sont évidemment insuffisantes pour assurer la sécurité des ménages assistés.

2.2.4.2. Gestion

Le personnel du PNUD est réparti entre le bureau de Bujumbura . en charge de la stratégie, des relations institutionnelles et de l'administration/finance - et celui de Makamba en charge de la coordination avec les autorités locales et de l'exécution et du suivi des opérations. Les ACE sont pourtant en contact direct avec les chargés de la gestion des opérations mais n'ont qu'un contact indirect avec les services administratifs et financiers. L'enquête des partenaires révèle que les ACE ont des difficultés dans l'interprétation de ces procédures. Le PNUD, de son côté, a enregistré une surcharge de travail administratif et comptable au cours des projets de réhabilitation/HIMO car ils se sont déroulés presque en même temps et d'une manière très intense. Le résultat direct de cette situation a été le retard dans le paiement des services des partenaires, bien que le bilan de chaque projet soit d'à peu près dix mille euros.

Comme résultat de ce délai, les ACE ont interrompu l'exécution des opérations et le commencement de la saison des pluies met en péril les pistes et les marchés inachevés.

Quelques partenaires se plaignent aussi de la fixation d'un prix standard des matériaux qui pénalisent les ACE, devant alors se les procurer loin du site des travaux.

Un autre problème qui se pose dans les relations entre le PNUD et les ACE concerne le suivi et le recueil des données relatives aux indicateurs. Le programme ne dispose pas d'études de base complètes ou d'un plan de Suivi et Evaluation. Ses représentants sur le terrain constatent l'exécution des activités déléguées aux partenaires, sans que les données soient effectivement recueillies et clairement enregistrées.

2.2.4.3. Exécution des activités

En absence d'études de base, et en particulier d'une analyse socio-économique des ménages et des capacités des bénéficiaires, la convergence et les synergies entre les activités des diverses composantes sont limitées. Différents partenaires agissent dans les mêmes communautés sur la base de stratégies indépendantes pour chaque composante. Le ciblage des bénéficiaires n'est pas toujours harmonisé. Ainsi la satisfaction des exigences sociales est répartie entre plusieurs composantes (2, 3 et 6) qui ne sont pas réellement intégrées. De même avec les composantes agricole et extra-agricole (composantes 5 et 4) de l'économie familiale. Quelques ménages ont reçu des intrants de plusieurs sources et probablement leurs membres ont participé aux HIMO financés par diverses agences de coopération. La prise en compte de l'unité de l'économie du ménage est essentielle pour rationaliser le ciblage des bénéficiaires.

Les partenaires sont en charge de l'exécution des activités sur le terrain. Ils ont une notable autonomie technique dans leurs réalisations en raison de la simplicité du processus de programmation et de l'absence d'un suivi technique spécialisé. En même temps leurs prestations sont sujettes à une minutieuse révision administrative et financière. Par exemple, les accords de partenariat considèrent plusieurs activités complémentaires à la réhabilitation des infrastructures socio-économiques, mais l'élément substantiel du suivi est le contrôle des dépenses . c'est-à-dire le paiement des bénéficiaires des HIMO et l'achat des matériels et des services professionnels par les partenaires. En absence de spécifications techniques, les modalités d'exécution des *activités complémentaires* . sensibilisation, formation, études

foncières . sont à la discrétion des partenaires. Il en est de même pour la réalisation des infrastructures. L'absence d'études et la simplicité des designs techniques rendent difficile la mesure du respect des spécifications des cahiers des charges. Enfin, les retards accumulés ont obligé le PNUD à renvoyer plusieurs actions programmées . ce qui heureusement est compatible avec la flexibilité de l'approche "3 x 6".

2.2.4.4. *Utilisation des ressources*

Les partenaires ont des connaissances directes des communautés et des lieux qui sont indispensables pour le ciblage des bénéficiaires et l'exécution des activités sur le terrain. Leurs connaissances concernent le développement local, les constructions, la paix et la formation. Ils doivent se procurer les ressources humaines spécialisées sur le marché local. La méthodologie du projet (Cadre logique, Plans annuels) n'impose pas de standards, aussi il en résulte un grand flou entourant les choix techniques des ACE qui ont du mal à satisfaire les exigences du programme en terme de redevabilité. Cela entraîne des controverses sur l'exécution des activités, et en particulier sur la qualité des ouvrages.

L'approche "3 x 6" mobilise les capacités des rapatriés et des résidents: ceux-ci choisissent les AGR qui correspondent à leurs intérêts et aux besoins locaux. Il y a d'autres organisations qui appuient la viabilisation des VRI et qui pourraient collaborer avec le programme dans la formation en métiers (GIZ) et harmoniser leurs interventions dans le champ des HIMO (Caritas, Croix rouge, etc.). L'exploration des moyens pour valoriser ces complémentarités a été très limitée. Et en tout cas, cette approche devrait être conçue en parallèle avec le renforcement de la régie du développement local et le suivi des activités du projet par les autorités de tutelle.

2.2.5. **Impact et pérennité**

La plupart des activités menées au cours de la première année du programme sont destinées à renforcer le ciblage des bénéficiaires (ex : la coordination avec les autorités locales et le démarrage des collaborations avec les partenaires) ou à résoudre les problèmes les plus urgents pour assurer la sécurité alimentaire des bénéficiaires (conflits pour l'accès aux terres et travail temporaire) et démarrer les activités pour une mise en place d'un développement durable et harmonieux dans les communautés d'accueil. Pourtant les actions entreprises jusqu'à présent n'ont eu qu'un impact ponctuel et immédiat sur la situation précaire des bénéficiaires. Cependant, on note un progrès relatif au niveau de la résolution des conflits fonciers: un certain nombre de bénéficiaires ont acquis la disponibilité des terres attribuées grâce aux efforts de sensibilisation et de médiation des autorités. Mais ces efforts n'ont pas abouti dans tous les cas et dans la province de Bururi et dans le village de Nyabigina des conflits persistent. Les travaux de nouvelles infrastructures sont en cours ou en voie de achèvement et un certain progrès est noté dans la cohésion du tissu social des populations rapatriées et populations d'accueil.

Le programme se propose d'assurer l'acceptation communautaire, les services sociaux basiques et la durabilité économique de l'économie des ménages. Les actions entreprises au cours de la première année d'exécution n'atteignent cependant pas encore le niveau espéré pour assurer un développement durable, en particulier pour l'autosuffisance alimentaire et économique des populations. En particulier, la formation en métiers, le renforcement des capacités de gestion de la vie associative, et l'établissement de mécanismes de maintien des infrastructures (la plupart inachevée ou à réparer) sont dans une phase préliminaire. En tout cas, le renforcement des capacités de leadership et de gestion de la vie associative est essentiel pour en assurer la pérennité.

2.2.5.1. Cohésion sociale

La résolution des conflits pour les terres agricoles a été partielle en raison des différentes situations foncières rencontrées dans chaque commune. Dans le cas des terres hautement productives, associées à des fortes densités de populations (ex : palmeraies), l'opposition à la redistribution du sol agricole en faveur des rapatriés est presque incontournable. Dans le cas de terres plus éloignées des centres habités et impropres à la culture, ces antagonismes ne vont pas plus loin que les "disputes rurales traditionnelles" (fixations des limites, invasions par le bétail, etc.). Dans les cas les plus graves (palmeraies des villages de la Commune de Rumonge), l'alternative a été la recherche d'autres terres domaniales éloignées des VRI. Le projet a aidé les bénéficiaires à louer des champs moins bons à cultiver qui offrent une solution pérenne uniquement pour les plus riches des bénéficiaires.

Les bénéficiaires sont conscients des changements substantiels issus du rapatriement et de l'insertion dans les communautés d'accueil. D'un côté ils se plaignent de certains défauts du programme dans les constructions et dans l'accès au travail. D'un autre côté ils se sentent poussés à continuer à s'associer et à participer aux activités du programme et à présenter leur point de vue critique aux représentants des communautés d'accueil et aux autorités de tutelle. Les groupes-cibles les plus désavantagés ou sensibles (femmes chefs de famille et jeunes) sont les plus impatientes de achever la transition au développement. Typiquement, les actions ciblées pour résoudre ces problèmes auront lieu au cours de la deuxième phase du programme. Leur mise en œuvre prendra en compte les acquis de la phase initiale. Ainsi, les actions socio-économiques devraient contribuer fortement à la réinsertion des groupes vulnérables dans la vie communautaire.

Le projet *Appui à la cohésion sociale et à la gouvernance locale*, de la Ligue Iteka pour la Province de Makamba, ODECO pour Rutana et COPED pour Bururi, prévoit l'organisation de compétitions sportives et culturelles; ateliers de formation / sensibilisation des habitants des VRI et des communautés d'accueil sur la cohésion sociale et sur la gouvernance locale. Ces activités de base devront néanmoins être coordonnées en associant les représentants des VRI et des communautés d'accueil

Il est clair que dans certaines situations particulières la cohésion sociale reste fragile (groupes de rapatriés de différents pays, surpopulation, forte pauvreté, problèmes de répartition des terres, etc.). La situation peut parfois vite se détériorer et certains individus avec une certaine influence peuvent entraîner d'autres membres de la communauté qui avaient précédemment adhéré aux activités communautaires (antagonisme de clans dans la population). Pour cette raison, les activités du programme pour les VRI ne doivent pas s'interrompre brutalement dès la fin du programme, mais uniquement dès que le programme a le sentiment que les populations des VRI ont acquis un esprit communautaire suffisamment fort et que l'intégration dans les communautés d'accueil est maîtrisée. De plus, pendant la phase de transition, le programme doit continuer à suivre cette évolution et continuer à assister les besoins des populations.

2.2.5.2. Infrastructures sociales

Les travaux entrepris ne sont pas encore terminés et seront vulnérables aux risques climatiques. Cette situation est le résultat de facteurs intrinsèques à la gestion du programme analysés précédemment dans la section sur l'efficacité. Un autre problème pour la pérennisation de ces ouvrages est leur entretien et maintien post-construction qui va devoir mobiliser bénéficiaires et résidents. Le point le plus faible

de l'intervention est le fait qu'elle ne se propose pas de renforcer les capacités² de développement local des communautés d'accueil, (condition essentielle à la réintégration par le processus de villagisation), leur appropriation du programme, ce qui est essentiel pour assurer la pérennisation des acquis. Les rapatriés sont conscients de cette situation et du fait que les communautés d'accueil devront les inclure dans les travaux de maintien des pistes. Dans le cas des marchés, les ressources nécessaires à l'entretien dépendent du paiement des frais d'utilisation par les commerçants et ne concernent pas les rapatriés mais bien les résidents et les communes d'accueil.

La finition des réhabilitations est prévue pour la deuxième année du programme. Le projet prévoit aussi la réhabilitation de 80 maisons à Nkurye I et la construction de 4 centres communautaires. Les CCDC doivent être consultés dans la priorisation de ces initiatives afin de renforcer l'acceptation des rapatriés et de créer les conditions pour l'appropriation communautaire de ces travaux.

Les groupes vulnérables dépendent encore des HIMO pour leur sécurité alimentaire comme démontre l'existence d'actions similaires dans les mêmes villages financés par d'autres bailleurs de fonds (Caritas et Croix Rouge) et la préférence des bénéficiaires pour les projets Vivres pour travail.

Par ailleurs, une fois les infrastructures terminées, elles devront être correctement entretenues par la commune ou le VRI lui-même. Pour cela, la commune ou le VRI devra demander des contributions financières aux habitants pour l'entretien. Les travaux pourront en majorité être réalisés par les habitants eux-mêmes ce qui va aussi améliorer la cohésion sociale (groupes de jeunes, etc.) qui seront rétribués.

2.2.5.3. *Activités génératrices de revenus*

L'approche "3 x 6" répond à la complexité opérationnelle de la transition de l'urgence au développement. Les AGR valorisent les capacités des bénéficiaires et peuvent contribuer à améliorer leur sécurité alimentaire d'une manière substantielle. Néanmoins, les associations créées en vue des AGR sont trop peu développées pour le moment pour se transformer en relais compétents pour suivre les activités, ainsi que l'épargne des bénéficiaires (ayant participé aux HIMO).

Les AGR assurent la diversification de l'économie familiale en valorisant en même temps les capacités des rapatriés. Ceux-ci font partie d'une composante active du développement local, de l'économie villageoise, au delà de ce que leur offre les travaux journaliers. La continuation de cet élan est essentiel pour leur réintégration et de leur acceptation sociale. (Il est possible que certains individus ne souhaitent pas exercer des métiers en lien avec ce type d'activité, mais ayant ainsi acquis la citoyenneté du pays, pourront chercher ailleurs à leur convenance d'autres formations en s'adressant aux services éducatifs concernés).

La mobilisation en même temps de toutes les ressources techniques pour créer des métiers (formation, assistance technique, microcrédit, accès au marché) surpasse les capacités du programme à mobiliser des ressources techniques et financières adéquates. D'autres initiatives, telles que celle de GIZ (en collaboration avec le *Norwegian refugee council*) dans la province de Makamba, sont déjà actives dans ce domaine à proximité des VRI en mobilisant des ressources humaines locales. Les GTTNV / GTTPV ont les potentialités pour jouer un rôle critique dans leurs recensement et coordination.

² Cette idée est développée au niveau des recommandations

La viabilité de la transformation et de la conservation des produits agricoles dépend de la capacité de production primaire des fermes. L'exploitation d'une surface de 0,5.Ha par un ménage pourrait s'avérer insuffisant pour subvenir aux exigences quantitatives d'une production orientée au marché. Pourtant la pérennisation de ces activités doit être conçue de manière transversale avec les composantes AGR et sécurité alimentaire . sur la base de stratégies productives correspondantes au potentiel de l'économie de cour des bénéficiaires.

2.2.5.4. Effets multiplicateurs

La réalisation des premières activités du programme s'est effectuée dans l'urgence, avec une forte composante d'adaptation de solutions expérimentées dans d'autres contextes ou de connaissances établies au cours du projet financé par ECHO.

L'appropriation de la gestion du Programme et de ses résultats par les bénéficiaires est encore partielle. Il faudrait renforcer les capacités de représentation des bénéficiaires dans la coordination des communautés d'accueil, ce qui sera possible quand ils feront partie des conseils villageois.

La prise en main de la maintenance des infrastructures par les différents groupes de population pourra permettre de pérenniser les ouvrages mis en place et constituera un effet multiplicateur qui entrainera une meilleure cohésion sociale et une stimulation bénéfique entre les groupes de villageois.

Pour un développement harmonieux les bénéficiaires auront progressivement à prendre en charge leurs besoins immédiats (alimentaire en particulier) et économique par des travaux divers dans les VRI (travaux agricoles, travaux en HIMO, travaux associatifs, etc) mais aussi la gestion de leur vie associative et de la vie communautaire du VRI en collaboration avec les autres groupes rapatriés et les populations d'accueil. Cette détermination au maintien et au progrès du village gagnera le respect et la confiance des villages voisins dans la participation à la vie communale.

Cette dynamique est néanmoins fragile et repose surtout sur la consolidation des groupes différents composant la population rapatriée et les populations d'accueil. La réduction de la pauvreté des bénéficiaires est un facteur primordial dans ce processus.

Il est évident que les populations feront encore face à de nombreuses difficultés, mais pourront s'appuyer sur les institutions mises en place pendant le temps du programme, et même conservées dans une phase transitoire si elle est jugée nécessaire (phase de post-programme comprenant une structure allégée à définir).

Les institutions de tutelle de ce programme doivent en permanence s'assurer que les actions menées pendant le programme ont été bien comprises par la population, et que dès que le programme touchera à sa fin(ou même bien avant dans le meilleur des cas), les populations n'auront pas un sentiment d'abandon, mais au contraire auront suffisamment assimilé les activités mises en place pour leur bénéfices (adhésion à la cohésion sociale, tissu associatif des AGR, travaux communautaires etc), qu'ils commenceront à eux-mêmes gérer leur propre existence et la communauté du VRI.

Les rapatriés connaissent pour la première fois ce que signifie une vie moins étroitement assistée comme celle qu'ils menaient dans les camps de réfugiés.

Dans leur nouvelle situation on constatera des évolutions de mentalités qui permettront de rechercher par eux-mêmes des solutions dès que le cap de la solution d'urgence immédiate sera dépassé.

Le rôle des chefs des VRI ne sera pas non plus à négliger, pouvant entraîner non seulement son propre village mais aussi les villages voisins ou les populations d'accueil dans des initiatives d'amélioration du niveau de vie.

Le rôle des femmes est également très important, qui si celles-ci réussissent à mettre en place des associations type AGR ou simplement sont capables d'épargner de certains travaux HIMO, peuvent en tirer profit pour l'amélioration de leur conditions ou cadre de vie. Elles sont aussi capables (plus souvent que les hommes) d'entraîner d'autres membres de leur famille (ou du voisinage) dans leurs entreprises. Elles seront aussi les premières avec leurs enfants à l'écoute des conseils d'hygiène (promotion des latrines dans les écoles) en tant que mère de famille, et appuieront et appliqueront avec leurs enfants les meilleures pratiques dans ce domaine.

Les réunions avec les autres partenaires occupant d'une manière ou d'une autre de l'amélioration des conditions de vie des rapatriés dans le pays sont une source d'échanges d'idées et de conseils sur la manière d'assister à la pérennité des actions mises en place.

2.2.6. Conclusions et recommandations

2.2.6.1. Conclusions

Pertinence et programmation

Les activités prévues sont cohérentes et nécessaires pour atteindre les conditions qui devraient assurer l'autosuffisance et le développement durable des VRI. Néanmoins, la complexité du cadre logique empêche une planification intégrée et la définition d'objectifs et de modalités d'actions communs aux différentes entités. Le système de suivi et évaluation en est en cours de élaboration.

La participation des bénéficiaires dans la prise des décisions qui les concernent est partielle bien que ce soit un facteur clé assurant la transition de l'urgence vers le développement durable.

Le renforcement de la composante institutionnelle qui devrait assurer la pérennisation des acquis se limite à l'appui aux activités de coordination et de suivi menées par les institutions de tutelle du programme, sans réel impact sur leur efficacité et la pérennisation de leurs services aux communautés.

La planification et la coordination du programme sont axées sur l'approche "3 x 6", c'est-à-dire que les activités sont réalisées d'une manière flexible qui prend en compte les besoins des bénéficiaires sous la direction des autorités de tutelle (GTTNV, GTPV, CCDC).

Efficacité

L'approche "3 x 6" est cohérente et répond à la complexité des enjeux du passage de l'urgence au développement. Le programme a conçu une pluralité d'activités qui s'inscrivent dans cette approche mais qui ont commencé en retard. Elles ont donc été réalisées partiellement et avec des ressources techniques inférieures à la

dimension des enjeux. Cette dernière constatation vaut pour les bénéficiaires mais est encore plus pertinente pour ce qui concerne le renforcement des organisations de coordination de la réintégration des rapatriés et d'assistance au développement local des communautés d'accueil. En absence d'un plan intégral de sensibilisation et de formation (avec des outils qui correspondent aux exigences des cibles), il est difficile de prévoir et mesurer leur progression. Les infrastructures réhabilitées ne sont pas toujours de qualité faute de design bien menés et d'un suivi lacunaire. Le projet est très dépendant des capacités et des ressources des partenaires mais n'a pas mobilisé assez de ressources pour les renforcer et contrôler.

L'effort majeur du projet a été le renforcement de la sécurité alimentaire par l'emploi des rapatriés et des résidents les plus vulnérables dans les travaux à *Haute intensité de main d'œuvre* (HIMO). Ces interventions sont temporaires et correspondent à une logique d'urgence. La sécurité alimentaire des bénéficiaires dépend aussi de plusieurs activités (agricoles et extra-agricoles) y compris l'aide d'urgence (projets argent pour travail et nourriture pour travail) fourni par d'autres agences humanitaires.

Les conflits fonciers sont une menace à la cohésion des communautés d'accueil, surtout dans la Commune de Rumonge et dans le village de Nyabigina. Quand l'opposition des occupants n'a pas permis le transfert des terres disputées aux bénéficiaires, les autorités ont facilité l'accès temporaire à d'autres terres plus ou moins éloignées des communautés d'accueil. Ces terres présentent des limitations productives très fortes, non seulement du fait de l'éloignement, mais aussi du fait de du manque de fertilité des parcelles attribuées.

Le progrès envers la réintégration (cohésion sociale) des rapatriés est variable et dépend de plusieurs facteurs, y compris les capacités des chefs des VRI à les représenter et les activités menées par les bénéficiaires en dehors du projet (ex : travail journalier chez les voisins, autre projets d'appui à l'émergence et de promotion du développement local, etc.). Le développement local et la résolution des conflits fonciers ne trouve de solution que lentement. L'insécurité alimentaire résulte dans la marginalisation de groupes vulnérables par rapport à l'accès aux services sociaux (santé, éducation, etc.) et au développement local, mais aussi par les rivalités entre les groupes de rapatriés d'origines différentes, la faiblesse de leurs représentants et les tensions avec les occupants des terres agricoles.

Des faiblesses dans la programmation (cf. les observations sur le cadre logique, et le cadre logique revu en annexe 11) et dans la mise à contribution des ressources techniques ont provoqué des retards et des erreurs techniques dans la réalisation des infrastructures socio-économiques. Les associations de bénéficiaires intéressés à former aux métiers (AGR) ne sont pas encore opérationnelles et devraient le devenir au cours de la deuxième année du programme.

En conclusion, les activités menées jusqu'à maintenant dépendent fortement des subventions du programme. Les bénéficiaires et les acteurs locaux ont un rôle limité dans sa direction et dans la prise en charge de l'acquis du programme (création des capacités et appropriation du processus de développement local).

La mobilisation de ressources techniques spécialisées et leur appropriation par les bénéficiaires (formation et participation) et par les institutions de tutelle (formation) a été réalisée d'une manière partielle.

Jusqu'à maintenant le risque environnemental/climatique n'a pas été considéré que de manière partielle (reboisement), bien qu'il joue un rôle dans plusieurs activités du programme.

Efficiences

Le projet a commencé en retard et a obtenu seulement une partie des résultats prévus. L'exécution des activités montre des faiblesses dans la coordination avec les partenaires qui ont une très grande indépendance technique que les gestionnaires du programme ont des difficultés à suivre. Il y a eu de nombreuses difficultés dans le suivi des procédures administratives et dans l'administration comptable. Cette situation a engendré des retards par rapport à l'exécution des ouvrages. A cause de ces retards et de la fixité des montants alloués, les matériaux de construction ont dû être achetés très loin, engendrant de nombreux problèmes logistiques et un grand mécontentement.

Impact et pérennité

La réintégration des rapatriés est en marche bien qu'avec des difficultés, notamment dans le cas des conflits fonciers et de la vulnérabilité sociale chez les plus faibles des bénéficiaires (veuves seules, malades, jeunes).

La sécurité alimentaire dépend encore des HIMO mais l'existence d'opportunités de travaux journaliers dans les communautés d'accueil signifie un progrès.

La continuation de l'acceptation communautaire est la clé de la pérennisation des acquis du programme. Elle passe par la résolution des conflits fonciers dans quelques villages et partout par une majeure participation des bénéficiaires dans la programmation des activités du programme et de leurs représentants dans la coordination communautaire. Elle dépend aussi du renforcement des capacités des institutions de tutelle.

La cohésion du tissu social doit être améliorée et maintenue, jusqu'à ce que la population ressente un esprit communautaire suffisamment fort. Le projet ne peut relâcher ses efforts dans ce sens qu'à partir du moment où l'évolution est certaine.

2.2.6.2. Recommandations

Sur la base des analyses formulées ci-dessus, les recommandations suivantes sont présentées par ordre prioritaire.

- ❖ Mobiliser des capacités techniques ad hoc (un ingénieur) pour le suivi des projets des infrastructures. Améliorer les designs techniques et inclure dans la conception des ouvrages plus complexes (marchés) des études de faisabilité et d'impact environnemental (risque climatique).
- ❖ Impliquer les organismes techniques de tutelle dans les activités de formation des bénéficiaires.
- ❖ Renforcer la participation des bénéficiaires aux mécanismes de planification du programme et renforcer les capacités des guides communautaires (chef des VRI et des Communes) afin de faciliter leur partenariat au développement local. Formuler un module de formation ciblé sur les femmes.

- ❖ Appuyer et assurer un plaidoyer pour l'attribution de terres agricoles aux habitants des VRI en choisissant des terrains au dehors des zones à plus haute intensité démographique pour éviter des conflits fonciers prévisibles avec les occupants. Allouer des ressources à l'aménagement des sols des terres agricoles attribuées en substitution.
- ❖ Développer une stratégie, un plan d'action et des outils (méthodologie de formation) pour assurer la participation des représentants des VRI dans les CCDC. S'assurer de la participation des bénéficiaires dans le processus décisionnel pour cibler de nouvelles infrastructures: centres communautaires de Buzimba (Bururi), Nyakazi (Makamba), Musenyi (Makamba), Nkurye (Rutana), aménagement du marais de Nyakazi, réseau d'eau de Musenyi.
- ❖ Renforcer l'accès des bénéficiaires à la formation en métiers aussi auprès des écoles professionnelles existantes au Burundi.
- ❖ Suivre avec attention l'évolution des populations dans les VRI dans tous les domaines composant ce volet. Si certains VRI (ou certains groupes de population) n'arrivent pas à atteindre un certain degré d'autonomie suffisamment tôt avant la fin du programme (cohésion sociale, besoins immédiats encore insatisfaits, etc.), il faudrait penser à mettre en place une phase de transition qui continue à accompagner ces populations.
- ❖ Avant d'en commencer d'autres, résoudre les problèmes de gestion des projets de pistes et de marchés déjà commencés et interrompus:
 - Compléter la formation des ACE sur les procédures administratives et financières du programme ;
 - Réduire les tranches des paiements pour les projets des infrastructures de 4 à 2 sur les 3 mois de l'exécution et prolonger sans coûts additionnels des volets en retard ;
 - Renforcer le système de suivi et évaluation (voir en fin de rapport les recommandations génériques).

2.3. COMPOSANTE SECURITE ALIMENTAIRE

2.3.1. Programmation

Les détails de la composante du volet Sécurité Alimentaire sont présentés en Annexe 7 du rapport.

Le principal défaut de la programmation de cette composante est la difficulté à accéder à la terre agricole pour les populations rapatriées particulièrement dans la province de Bururi. L'accès à la terre aurait dû être prévu avant l'arrivée de ces populations dans les VRI. Sinon cette population cible dispose bien à son arrivée dans le village d'une petite maison construite en dur, mais dépend en presque totalité de l'aide d'urgence pour son alimentation, complétée dans une faible portion par le fruit de quelques travaux payés à la journée à l'extérieur et la production d'un jardin de case d'environ un are autour de la maison.

De plus, la majorité des activités d'intervention de la composante sécurité alimentaire étant orientée vers les travaux de pratique culturale sur les terres, comme la protection et la fertilité des sols, la distribution des intrants pour produire ou la

transformation de la production se trouvent de facto retardées ou ne pourront pas être effectives jusqu'à l'attribution des terres aux bénéficiaires rapatriés.

Toutefois les activités ont pu commencer avec les populations d'accueil qui ne devraient représenter théoriquement que 20% des bénéficiaires.

Dans le cas de la province de Bururi, il est à signaler le prêt par PIA RUBUBU de terres de marais d'une superficie de 12 Ha dans la commune de Rumonge appartenant à la prison centrale (mais une partie de la production est en fait remise à la prison). Ceci est effectif depuis Juillet 2011, mais sans garantie que la location puisse continuer les saisons suivantes.

2.3.2. Pertinence

Cette composante soutient l'établissement des bénéficiaires dans les nouvelles terres qui leur ont été attribuées. Pourtant ses activités se concentrent dans la distribution d'intrants productifs (semences, outils, engrais et pesticides, bétail, etc.) et dans la vulgarisation sur leur utilisation.

La préférence donnée aux cultures maraîchères a rencontré des contraintes dans les limitations productives des terres attribuées, qui sont quelques fois arides, quelque fois inondées (marais), et dans des problèmes techniques liés surtout à la marginalité des sols et à l'apprentissage partiel des notions de mise en culture par les bénéficiaires. Pourtant ceux-ci ont donné leur préférence pour des cultures traditionnelles (manioc, maïs, patate douce, riz, haricots, etc.).

La dimension des terres attribuées (0.5 Ha pour ménage) est insuffisante pour assurer la sécurité alimentaire des familles des attributaires. On constate leur préférence pour l'agroforesterie et l'association des activités agricoles avec celles hors la ferme, valorisant ainsi toute la main d'œuvre du ménage. Le projet prévoit l'intégration de la production de champ avec le stockage et transformation des récoltes.

Parmi les besoins des groupes cibles (rapatriés et communautés d'accueil) bénéficiaires du programme, la sécurité alimentaire apparaît prioritaire. Hors le fait du retard dans l'attribution des terres pour les rapatriés, les besoins alimentaires ont aussi pris du retard dans leur satisfaction possible ou souhaitable: au moins 80% des bénéficiaires couvrent au minimum 70% de leurs besoins alimentaires à partir de leur propre production et des autres revenus générés selon l'objectif du projet.

La durée d'intervention des activités envisagées pour atteindre les objectifs fixés est donc remise en question par le blocage actuel dans l'attribution d'une partie des terres aux rapatriés. Viendra s'y ajouter la superficie standard retenue, soit 0,5 Ha par ménage, pour les terres de colline qui présentent de grands écarts de fertilité selon les sites retenues et ne suffiront pas à assurer la sécurité alimentaire des ménages.

Ces zones d'implantation des villages sont soumises à une pression sur les ressources naturelles: eau, bois de chauffe et de construction, terres agricoles, etc., mais les dispositions manquent pour prendre en compte la demande additionnelle des personnes rapatriées.

2.3.3. Efficacité

Le projet est concentré sur la distribution d'intrants et sur la démonstration de leur utilisation pratique. La situation observée globale telle qu'elle apparaît dans le rapport narratif intermédiaire (du 01/09/2010 au 01/08/2011) est la suivante:

Superficies cultivées

- Province de Makamba : Nyakazi (30 Ha) ; Musenyi (30 Ha)
- Province de Bururi : Murembera (18 Ha) ; Nkurye (108 Ha)
- Terres anciennement cultivées entretenues : 424 Ha
- Maraîchage installés en 2011 : 66 Ha

Dispositifs antiérosifs creusés : 25 km

Pépinières: 2 avec 450 000 plantes installées

Intrants agricoles fournis (voir les annexes 7.2 et 7.3):

- 4650 houes, 30 pulvérisateurs, 25 pompes à pédales, 137 râteaux, 50 transplantoirs, 525 arrosoirs, 300 kg Dithane, 60L Decis, 10L Dursban distribués en 2011B et 2011C ;
- Semences maraîchères variées: 47 Kg distribués à 1,320 ménages des VRI et CA ;
- 200 000 boutures de manioc, 400 000 cordes de patates douces distribuées à 200 ménages en 2011 B ;
- 2 150 avocats, 2 150 orangers, 4 300 mandariniers, 2 500 manguiers fournis à 200 ménages en 2011 B.

Amendements

- 6 TM de TDAO appliqués sur les cultures de manioc et de maïs en 2011 B ;
- 4 TM d'urée appliquée sur les cultures maraîchères ;
- 200 TM de fumier de volaille pré-positionnés, dont 66 TM appliqués sur les cultures maraîchères de 2011C.

Intrants d'élevage

- Appels d'offre lancés pour la fourniture de 10808 poules, plus les intrants d'élevage : 116, 7 t d'aliments volaille, 1351 abreuvoirs) et 80 boucs de race boer et 535 chèvres ;
- Elaboration des plans de construction des poulaillers, des chèvres, des clapiers et instructions données aux partenaires de mise en œuvre pour la construction de ces infrastructures ;
- Distribution d'aliment du bétail et divers produits et équipements vétérinaires.

Formation

- Les partenaires de mise en œuvre (APADE et NFD) suivent au jour le jour les bénéficiaires des VRI. Ils vulgarisent les techniques de maraîchage,

conduite du petit élevage, lutte antiérosive, transformation et conservation des produits agricoles ;

- Les besoins en formation pour les encadreurs de base, les leaders des bénéficiaires des VRS et des cas CA ont été identifiés ;
- Les bénéficiaires souhaitent que la vulgarisation soit renforcée par des sessions techniques plus complètes que les démonstrations réalisées au cours de la première année.

Nombre de coopératives/groupes associatifs de production, transformation et commercialisation sont appuyés par le Programme. Les appels d'offres pour la construction de 8 unités multifonctionnelles, une par VRI, ont été ouverts.

Les activités réalisées et les résultats atteints au cours de la première année sont synthétisés dans le tableau 9.

Tableau 9. Résultats obtenus par rapport aux objectifs au cours de l'an 1

N.	Activités / Indicateurs de résultats	Unité	Prévisions	Réalisation	% réalisé	Observations
1	Identification Partenaires: Contrats signés		2	2	100,00	NFD APADE
2	Identification: /Nbre des bénéficiaires identifiant (VRI+CA)	Ménage	4000	4025	100,63	Il y a des nouveaux ménages qui s'installent dans les VRI
3	Semences maraichères distribuées	Kg	1200	98,5	8,21	Pour la saison 2011C seulement
4	Plants fruitiers distribués	Plant	30 000	10330	34,43	Distribués en mars 2011 (saisonB)
5	Quantité du fumier distribuée	Tonne	600	200	33,33	Pour la saison 2011C seulement
6	Quantité de P ₂ O ₅ distribuée	Tonne	30	1,3	4,33	Pour la mise en place, saison C
7	Quantité de DAP distribuée	Tonne	30	0	0,00	
8	Quantité de KCL distribuée	Tonne	10	0	0,00	
9	Quantité de Chaux distribuée	Tonne	240	0	0,00	Commande en cours
10	Quantité de pulvérisateurs	Pièce	2000	607	30,35	

	distribuée					
11	Quantité de pulvérisateurs distribués	Pièce	200	23	11,50	
12	Quantité de râteaux distribués	Pièce	4000	119	2,98	
13	Quantité de Dithane distribuée	Kg	150	188	125,33	
14	Quantité de Ridomil distribué	Kg	150	50	33,33	
15	Quantité de Dursban distribuée	L	50	32	64,00	
16	Semences agro forestières distribuées	Kg	120	36	30,00	
17	Plants agro forestiers produits	Plant		280 000		
18	Superficies en culture maraîchère	Ha		36		Pour la production, saison 2011C
19	Superficies des parcelles aménagées	Ha		329		Avec courbe de niveau (ancienne et nouvelle attribution)
20	Boucs améliorés distribués	Tête	80	0	0	Bon de commande déjà attribué

Les mesures de rendement restent à effectuer. Les groupes de bénéficiaires interviewés lors de la mission de terrain ont exprimé la priorité de la fumure organique et des semences qui devraient leur être fournies en plus grande quantité, ainsi que le petit élevage: poules, lapin, canards. Les priorités des bénéficiaires montrent que l'efficacité du projet doit être améliorée.

Enfin il faut noter que les bénéficiaires ont utilisé la plupart des jardins (10 ares chacun) autour de leurs maisons pour réaliser des productions agro-forestières (céréales, légumineuses, maraîchage, tubercules et fruitiers) et pour élever des petits animaux de cour (poulets, lapins, etc.) ainsi que des caprins à partir de leurs ressources propres et d'autres appuis fournis par ECHO, Ministère de la Solidarité et d'autres ONG.

2.3.4. Efficience

La fourniture de moyens a suivi les règles en vigueur pour la procédure d'appel d'offres. De même les partenaires de mise en œuvre de l'action, 2 ONG nationales, APADE et NFD ont été recrutés au prix du marché local depuis mars 2011:

New Family for Development (NFD) avec un montant de 56 384 800 FBU ; NFD encadre les VRI de Nyabigiba dans la province de Makamba; Mutambara 1 et 2, Buzimba et Busebwa dans la province Bururi.

Association pour la Paix et le Développement (APADE) avec un montant de 53 959 800 FBU ; APADE couvre les sites de Musenyi et Nykazi dans la province Makamba Nkurye 1 et 2, Murembera dans la province de Rutana. Cette ONG était déjà partenaire pour la mise en œuvre du projet ECHO qui a assisté l'établissement des rapatriés dans les VRI.

La FAO joue aussi le rôle de conseiller technique auprès des DPAE des trois provinces couvertes par le projet.

Les bénéficiaires du projet, lorsqu'ils ont reçu des terres, n'ont pas reçu les meilleures, parfois même marginales en collines comme sur les sites de Musenyi/Mushara ou Nyakazi en province de Makamba.

C'est pourquoi la fumure de ces terres est indispensable pour obtenir une certaine production. Cependant lorsque cette fumure devra être transportée et achetée, la question de l'efficacité deviendra primordiale avec l'analyse coûts/bénéfices qui s'ensuit, dans une optique de développement post-urgence.

2.3.5. Pérennité

La situation actuelle des bénéficiaires du projet est caractérisée par un état d'urgence où ils reçoivent les intrants et l'encadrement gratuitement pour les 2 groupes cibles (rapatriés et vulnérables des communautés d'accueil) et en plus la terre cultivable pour les rapatriés. Cependant, dans de nombreux cas cette aide ne couvre pas la totalité des besoins en quantité suffisante et une aide alimentaire reste nécessaire sous forme de nourriture-contre-travail ou argent-contre-travail.

Les bénéficiaires en constatant les difficultés de réaliser les cultures maraîchères ont adopté des cultures et des techniques productives traditionnelles et à faible risque.

Il apparaît déjà que la dimension d'intervention de la FAO ne suffit pas à satisfaire les besoins alimentaires des populations concernées. D'où l'importance des actions complémentaires des composantes UNICEF et PNUD, particulièrement le développement des activités génératrices de revenu en dehors du secteur agricole.

Aussi pour diminuer la pression sur les terres et permettre à ceux qui la cultivent d'en retirer un revenu suffisant et pour se nourrir correctement, il est indispensable de développer les emplois rémunérés hors agriculture de type artisanat ou commerce.

Il n'est pas encore certain de savoir dans combien de temps la situation des bénéficiaires sera franchement améliorée du point de vue de la sécurité alimentaire. Les actions menées auront-elles un impact décisif sur ce sujet avant la fin du programme ou y-aura-t-il la nécessité d'un accompagnement complémentaire des populations dans une phase post-programme ?

D'autre part, le volet de valorisation de la production agricole n'a pas encore réellement débuté, suite aux retards pris dans l'acquisition des terres agricoles. Il n'est pas encore possible de dire si les formations nécessaires des agriculteurs aux techniques de base de transformation et conservation des produits (et la construction d'une aire de stockage) seront d'une durée suffisante et parfaitement adaptée à l'auditoire. C'est à ce stade qu'il sera seulement permis de voir si les actions sont parfaitement assimilées.

2.3.6. Conclusions et recommandations

2.3.6.1. Conclusions

La viabilisation des VRI a commencé en mettant l'accent sur les potentialités de l'agriculture et de l'élevage et les bénéfices que peuvent en retirer les populations cibles (rapatriés et communauté d'accueil). Elle doit continuer malgré les retards observés, notamment en permettant à ce projet de se prolonger dans le temps de au moins une année afin d'atteindre ses objectifs. L'accompagnement en distribution de vivres est aussi indispensable jusqu'à ce que la production agricole envisagée atteigne sa vitesse de croisière grâce à toutes les activités prévues et accomplies.

Le manque d'efficacité des résultats observés à ce jour est plus imputable au contexte institutionnel où opère le projet plus qu'à ses propres activités bien menées par ses divers intervenants : coordinateur, encadrement, conseil technique, etc.

On peut se demander toutefois si les moyens prévus dans le cadre logique n'étaient pas trop insuffisants par rapport à l'activation de systèmes productifs nouveaux dans des conditions agronomiques difficiles (terres marginales peu productives) pour obtenir les résultats attendus et une certaine efficacité. En particulier les activités de conservation, formation et commercialisation ne pourront commencer qu'à partir d'un certain seuil de production atteint, mais elles seront riches en potentiel de création d'emploi, aussi à travers les diverses associations prévues, notamment de valorisation de la production.

Les préférences des bénéficiaires ont été plus conservatrices que celles proposées par le programme. Ils se sont procuré des intrants alternatifs (semences, fruitiers, petit bétail) quand c'était possible. Ils ont cherché aussi de valoriser les ressources disponibles dans l'environnement, tels que les champignons, les insectes comestibles, le bois, etc. selon l'approche typiquement agro-forestière de l'économie rurale locale.

2.3.6.2. Recommandations

Considérant les VRI dans le contexte national de la très forte pression sur les terres agricoles et la politique nationale de villagisation, les suivis de leurs résultats pourront servir d'exemples pilote pour leur expansion et multiplication dans les diverses provinces du pays. Notamment en matière de regroupement de l'habitat pour un meilleur accès aux services de base et permettant le développement d'activités d'artisanat et de commerce rémunératrices.

Toutefois et dans l'immédiat les mesures concrètes d'accompagnement en distribution de vivres doivent continuer jusqu'à ce que la production agricole des VRI permette d'atteindre la sécurité alimentaire des rapatriés encore plus vulnérables que les populations d'accueil. Sinon les intrants distribués risquent d'être revendus pour achat urgent de nourriture et les conseils de vulgarisation de techniques plus intensives préconisées par l'encadrement ne seront jamais appliqués.

Cela implique une approche participative avec les bénéficiaires pour appliquer un plan d'action comprenant les dons gratuits (vivres, intrants, vulgarisation) et les résultats en production vivrière mesurée régulièrement sur les parcelles de terre distribuées à la population cible.

Pertinence

- ❖ Adoption du modèle de l'économie de cour dans l'analyse économique du ménage et la planification des activités d'appui à la sécurité économique. Renforcer l'approche agro-forestière de la production villageoise en valorisant les connaissances et les capacités développées au cours du projet de reboisement et l'apport du travail féminin dans les pépinières.
- ❖ Prendre en compte les préférences des bénéficiaires dans le choix des semences de production tout en s'efforçant de maintenir un équilibre entre les cultures vivrières et les cultures maraîchères et en valorisant aussi les productions locales comme les récoltes de champignons ou d'insectes comestibles et les animaux de basse-cour.
- ❖ Elaborer des modules de formation complets (évaluation des capacités initiales et finales, plan de formation, documentation écrite illustrée) correspondant aux capacités et à l'expérience des bénéficiaires. Choisir et former des facilitateurs internes aux communautés assistées qui agissent comme trait d'union dans la formation et le transfert de technologie selon le modèle des écoles de champ des agriculteurs.

Effacité

- ❖ Appuyer le renforcement des systèmes d'autoproduction des semences par les 10 . 20 meilleurs agriculteurs de chaque village en collaboration avec les services décentralisés du MINAGRIE, par :
 - La formation et l'assistance technique sur le semis, nettoyage, sélection et stockage des semences ;
 - La fourniture d'outils individuels pour la sélection et le stockage des semences ;
 - L'appui dans l'organisation des producteurs de semence en vue de la sélection, de la conservation et de l'échange avec leurs voisins ;
 - La formation et assistance technique sur la production de fumure organique.
- ❖ Fourniture de plus grandes quantités de fumure organique.
- ❖ Diversification des moyens d'existence par la distribution du petit bétail (caprins, poules, lapins, canards) et le kit d'accompagnement (aliments, kit vétérinaire, matériel d'élevage) ; .

Efficacité

- ❖ Collecte des données technico-économiques pour l'apport de fumure organique pour différentes cultures, afin d'analyser les rapports coûts/bénéfices de cette opération sur différents sites du projet.
- ❖ Réalisation d'études coûts/bénéfices pour le petit élevage en tenant compte particulièrement des coûts d'alimentation des animaux et de leur valeur sur le marché.

Pérennité

- ❖ Etant donné le retard (6 mois) entre la signature du projet (Septembre 2010) et son démarrage, aggravé par un manque d'accès à la terre de plusieurs des populations rapatriées, il est recommandé une prolongation des activités de la Composante sécurité alimentaire de 12 mois pour permettre de se rapprocher des objectifs fixés dans le document de projet.
- ❖ Sensibilisation par les partenaires APADE et NFD en charge de l'encadrement des bénéficiaires, avec les conseils techniques de la FAO et en collaboration avec les DPAE, des bénéficiaires par une approche participative aux problèmes technico-économiques tels que les conséquences de l'adoption des techniques plus intensives préconisées en matière de coûts et bénéfices.

2.4. COMPOSANTE EAU ASSAINISSEMENT HYGIENE

Ce volet a pour objectif spécifique l'amélioration de l'accès durable à une eau de qualité, aux infrastructures adéquates d'assainissement de base, à l'hygiène pour les populations en particulier les enfants et les femmes.

Pour cela, le projet a fait appel dans le cadre de la convention de financement à l'UNICEF pour la gestion de cette partie qui a signé une convention de contribution FED 2010/244-434 le 07 Juillet 2010 pour une durée de 24 mois avec un budget de 1,100,000 Euro.

2.4.1. Programmation et pertinence

Ce programme fait suite à l'achèvement du volet Eau et Assainissement dans le programme ECHO avec lequel l'UNICEF avait signé un contrat d'un montant de 810 000 euros pour les travaux d'approvisionnement en eau des VRI prioritaires dans les provinces du BURURI, de MAKAMBA et du RUTANA.

Le choix de construction de nouveaux réseaux s'est effectué à l'origine pour couvrir les besoins en eau et en assainissement de 19 écoles et des populations environnantes où s'installent de nombreuses populations de rapatriés de Tanzanie. Les études de construction de ces réseaux avaient été préparées en 2009 par l'UNICEF avec le concours de deux ONG : APADE et HARMONIE, mais celles-ci n'avaient pas obtenu jusqu'à maintenant de financement pour les travaux de réalisation. Ces études concernaient les AEP de la province de MAKAMBA.

Il a été rajouté à ce programme deux réseaux supplémentaires qui couvriraient les besoins en eau de deux villages de personnes rapatriées dans la province de RUTANA.

L'ensemble de ce programme a été validé par la convention de financement et la convention de contribution avec l'UNICEF.

Le programme vise donc à contribuer à l'amélioration des conditions d'accès à l'eau potable, l'assainissement et l'hygiène aussi bien pour les populations d'accueil que pour les populations rapatriées dans les villages-hôtes, même si la population rapatriée est disséminée dans les villages.

Cette activité répond aux besoins de ces populations de trois manières :

- Dans l'intégration et la mixité des populations (facteur de cohésion sociale) dans l'entretien et la gestion de chacun des réseaux ;

- l'amélioration de l'accès des infrastructures d'assainissement notamment dans les EP ;
- l'amélioration des habitudes d'hygiène pour l'ensemble de la population.

Ainsi les réseaux vont desservir indistinctement la population hôte et les personnes rapatriées. La proportion prévue sera de 62% de population hôte et 38% de personnes rapatriées selon les estimations faites dans le tableau 3 de la convention de contribution (42790 et 26744 habitants respectivement).

L'expert a cependant trouvé qu'il aurait été souhaitable, s'il avait été possible de le programmer facilement, d'intégrer davantage de groupements de population rapatriée (VRI) de ces provinces.

2.4.2. EFFICACITÉ

Suivant les termes de la convention de contribution, l'UNICEF a mis en œuvre les travaux préparatoires décrits dans les paragraphes suivants.

2.4.2.1. Description de la mise en œuvre des travaux

Réseau d'adduction d'eau potable

Un dossier d'appel d'offres comprenant deux lots (lot 1 et lot 2) concernant la réalisation des 13 réseaux d'adduction d'eau qui ont fait chacune l'objet d'une étude en 2009 qui a été ensuite validée en début 2011.

Le lancement des DAO a été effectué en Juillet 2011, l'attribution des marchés de chaque lot en Octobre 2011. Les travaux ont démarré sur le terrain en Octobre 2011.

Pour la réalisation des travaux du réseau de Musatwe-Mugerama, l'UNICEF a demandé à l'ONG APADE qui avait réalisé l'étude, un dossier technique et une proposition financière qui ont été validés par l'UNICEF.

Le même processus a été effectué pour les travaux d'adduction d'eau de Gatabo avec l'ONG Harmonie.

Pour les travaux sur les deux réseaux d'adduction d'eau prévus dans la province de Rutana, le bureau PEA (Projet Eau et Assainissement) a été retenu pour effectuer les études préliminaires et préparer un dossier technique ainsi qu'une proposition financière.

Le résumé du calendrier de ces activités est présenté dans le Tableau 10.

Tableau 10. Activités préparatoires de l'UNICEF dans le cadre du programme Réseaux d'adduction d'eau

N	Réseau	Nature des travaux	Village	Date Lancement des DAO	Entreprise attributaires	Début Travaux	Fin travaux
1	Kibimba-Mivo	C	Gasaka	Juillet 11	DAC	Octobre 11	Mars 12
2	Gikombe 2	C		Juillet 11	DAC	Octobre 11	Mars 12
3	Migezi	C		Juillet 11	DAC	Octobre 11	Mars 12
4	Nyabitabo	C		Juillet 11	DAC	Octobre 11	Mars 12
5	Nyarubanga	C		Juillet 11	DAC	Octobre 11	Mars 12
6	Mihororo	EXT		Juillet 11	DAC	Octobre 11	Mars 12
7	Shuza	EXT		Juillet 11	DAC	Octobre 11	Mars 12
8	Budaketwa	EXT		Juillet 11	DAC	Octobre 11	Mars 12
9	Mpinga-Gitaba	C		Juillet 11	SECOG	Octobre 11	Mars 12
10	Gitaba	C		Juillet 11	SECOG	Octobre 11	Mars 12
11	Kayoba	C		Juillet 11	SECOG	Octobre 11	Mars 12
12	Kanzege	C		Juillet 11	SECOG	Octobre 11	Mars 12
13	Murambi-Cunamwe	C		Juillet 11	SECOG	Octobre 11	Mars 12
14	Bwobo-Musatwe*	C	Mugarama/ Musatwe/ Gitara	25 mai 11	APADE	Juillet 11	Janvier 12
15	Mugerama*	C	Mugerama	25 mai 11	APADE	Juillet 11	Janvier 12
16	Gatabo	C	Gatabo	27 mai 11	HARMONIE	Juillet 11	Décembre 11
17	Butare (Nkurye)	R/C	Butare	Septembre 11	PEA	Novembre 11	Mars 12
18	Shasha-Murembera	C	Murembera	Septembre 11	PEA	Janvier 12	Juin 12

Source : UNICEF

C : Construction R/C : Réhabilitation EXT: Extension du réseau

* il s'agit d'un même réseau avec deux branches d'adduction

Formation et sensibilisation autour des réseaux

Seules les ONG APADE et HARMONIE ont la capacité de mettre en œuvre au sein de leur organisme des formations de ce type (élection et formation des CPE et comités de réseau à la gestion et l'entretien des bornes-fontaines et rampes, sensibilisation des bénéficiaires). Celles-ci ont inclus ce volet dans le dossier technique et financier présenté. Il en est de même pour le PEA.

Sur tous les autres réseaux d'adduction d'eau prévus, les entreprises n'ayant pas de moyens pour mettre en œuvre ces mesures d'accompagnement, celles-ci seront mises en place par une équipe de la DGHER qui a fait une proposition technique et financière acceptée par l'UNICEF.

Les élections des CPE et formation à la gestion se sont tenues sur le réseau de MUSATWE (ONG APADE) qui sera bientôt mis en service, et partiellement sur le réseau de GATABO, là où les bornes-fontaines ont été réhabilitées.

Construction des latrines

L'UNICEF a mis en œuvre un dossier d'appel d'offres pour la construction de bloc latrines, réservoirs « Aquatanks » et dispositifs lave-mains dans 18 EP identifiées de la province de MAKAMBA (Note : suite aux vérifications des identifications des EP, une école n'a pas été retenue sur les 19 prévues).

La chronologie des activités préparatoires est la suivante :

- Lancement du dossier d'appel d'offres en Juillet 2011
- Attribution du marché à l'entreprise ECI
- Début des travaux en Octobre 2011
- La durée contractuelle des travaux est de 5 mois.

Formation à l'hygiène

La mise en place et la formation des sensibilisations et clubs d'hygiène dans les écoles seront effectuées par la DPSHA du Ministère de la Santé Publique et de Lutte contre le SIDA. Cette activité se déroulera dès que les travaux de construction seront achevés.

2.4.2.2. État actuel de l'avancement des travaux

Au moment du passage de l'expert sur le terrain celui-ci a constaté les résultats suivants selon les composantes du programme de ce volet.

Les réseaux d'adduction d'eau

Le Tableau 11 résume le constat de l'expert sur le terrain.

Tableau 11. Avancement des travaux réseau d'eau potable en Novembre 2011

N	Nom du réseau	Commune	Avancement	Entreprise	Nature travaux*	Remarques	Visite expert
1	KIBIMBA MIVO	MABANDA	Ouverture du captage Tranchées réalisées	DAC	C	Le débit est conforme aux études	Oui
2	GIKOMBE II	MABANDA	Ouverture du captage Tranchées réalisées	DAC	C	Débit est conforme aux études	Oui
3	MIGEZI	MABANDA	Ouverture du captage Tranchées réalisées	DAC	C	Débit est conforme aux études	Oui
4	NYABITABO	MABANDA	Ouverture du captage Tranchées réalisées	DAC	C	Débit est conforme aux études	Oui
5	NYARUBANGA	MABANDA	Ouverture du captage	DAC	C	Débit très faible Les travaux doivent être abandonnés	Non (inaccessible)
6	MUHORORO	MABANDA	Extension non débutée	DAC	Ext	Le débit actuel permet l'extension du réseau	Non (inaccessible)
7	SHUZA	MABANDA	Ouverture du captage	DAC	Ext	Débit insuffisant Les travaux ne seront pas poursuivis	Oui
8	BUDAKETWA	MABANDA	Extension en cours	DAC	Ext	Débit actuel suffisant pour l'extension du réseau	Non (inaccessible)
9	MPINGA	MAKAMBA	Ouverture de captage Tranchées réalisées	SECOG	C	Débit conforme aux études	Oui
10	GITABA	MAKAMBA	Ouverture de captage	SECOG	C	Débit est conforme aux études	Oui

			Tranchées				
--	--	--	-----------	--	--	--	--

C : Construction R/C : Réhabilitation EXT: Extension du réseau

Tableau 11. Avancement des travaux réseau en Novembre 11 (Suite)

N	Nom du réseau	Commune	État d'avancement	Entreprise	Nature des travaux*	Remarques	Visite de l'expert
11	KAYOBA	MAKAMBA	Ouverture du captage Tranchées réalisées	SECOG	C	Débit conforme aux études La source peut être vulnérable	Oui
12	KANZEGE	MAKAMBA	Ouverture du captage Tranchées réalisées	SECOG	C	Débit conforme aux études La source peut être vulnérable	Oui
13	MURAMBI CUNAMWE	MAKAMBA	Ouverture du captage Tranchées réalisées	SECOG	C	Débit conforme aux études	Non (inaccessible)
14	MUSATWE et MUGERAMA	NYANZA-LAC	Captage terminé Construction de réservoirs en cours Pose de tuyauterie en cours	APADE	C/R	Le débit est conforme aux études Les travaux devraient être achevés en Fin décembre 2011	Oui
15	GATABO	KAYAGORO	Captage en cours de finition Tranchées réalisées	HARMONIE	R/Ext	Le débit doit être vérifié pour savoir si l'extension peut être réalisée	Oui
16	BUTARE NKURYE	PROVINCE RUTANA BUKEMBA	Non débuté	PEA	R/Ext	Non débuté	Non
17	SHASHA MUREMBERA	PROVINCE RUTANA	Non débuté	PEA	R/Ext	Non débuté	Non

		MUREMBERA					
--	--	-----------	--	--	--	--	--

C : Construction R/C : Réhabilitation EXT: Extension du réseau

Source: visite conjointe UNICEF et Expert (Novembre 2011)

Construction des latrines

Les travaux de construction de latrines dans les EP ont commencé en courant Octobre 2011 suite aux travaux de plantation des sites en collaboration avec un représentant de l'UNICEF, du directeur de l'école, du directeur provincial de l'enseignement et du représentant de l'entreprise ECI attributaire du marché, réalisés en fin Septembre.

La situation de l'avancement des travaux pendant le passage de l'expert est présentée ci-dessous dans le Tableau 12.

Tableau 12. Avancement des travaux latrines en Novembre 2011

N	Nom de l'EP	Commune	État d'avancement	Remarques	Visite de l'expert
1	KIBIMBO	MABANDA	Conforme au de planning l'entreprise		Oui
2	MIVO	MABANDA	Conforme au de planning l'entreprise		Oui
3	GASAKA I	MAKAMBA	Conforme au de planning l'entreprise		Oui
4	GASAKA II	MAKAMBA	Conforme au de planning l'entreprise		Oui
5	GIKOMBE	MABANDA		Non visité	Non
6	MUTWASI II	MABANDA	Conforme au de planning l'entreprise		Oui
7	MIGEZI	MABANDA		Non visité	Non
8	NYABITABO	MABANDA	Conforme au de planning l'entreprise		Oui
9	NYARUBANGA	MABANDA		Non visité	Non
10	KARINZI	MABANDA	Conforme au de planning l'entreprise		Oui
11	KIRAMA	MABANDA	Conforme au de planning l'entreprise		Oui
12	MURANGO	MAKAMBA	Conforme au de planning l'entreprise		Oui
13	MURESI	MAKAMBA	Conforme au de planning l'entreprise		Oui
14	KAYOBA	MAKAMBA	Conforme au de planning l'entreprise		Oui
15	CUNAMWE	MAKAMBA		Non visité	Non
16	MUNONOTSI	MAKAMBA	Conforme au de planning	Changement d'un site de plantation d'un bloc	Oui

			l'entreprise		
17	CANDA I	MAKAMBA	Conforme au planning de l'entreprise		Oui
18	MUSATWE	NYANZA-LAC	Conforme au planning de l'entreprise		Oui
19	GIHARO	RUTANA	Non débuté	Hors contrat ECI	Non
20	MURA	RUTANA	Non débuté	Hors contrat ECI	Non
21	BUHOGO	RUTANA	Non débuté	Hors contrat ECI	Non
22	MUREMBERA II	RUTANA	Non débuté	Hors contrat ECI	Non

Source : visite conjointe UNICEF et Expert (Novembre 2011)

L'état d'avancement précis des travaux de construction de chaque réseau d'adduction d'eau et des travaux de construction de latrines a été mis en correspondance avec le planning prévisionnel détaillé établi contractuellement par chaque entreprise. Ces résultats sont présentés sous forme d'un chronogramme d'avancement des travaux selon chaque site. Ceux-ci se trouvent en annexe 8.1 et 8.2 du rapport.

2.4.2.3. Analyse de l'avancement actuel des travaux contractuels

Réseaux d'adduction d'eau

Au moment de la mission d'évaluation, les entreprises DAC et SECOG avaient débuté les travaux depuis environ 1 mois, avec un délai contractuel de 5 mois.

Pour les chantiers DAC et SECOG, les travaux en cours de réalisation sont essentiellement les travaux de captage des sources et la réalisation des tranchées. Ce sont les activités habituellement prévues au stade actuel de construction des réseaux d'adduction d'eau conformément au planning.

Il est difficile de prévoir si un retard apparaîtra dans les travaux à venir. Il est toutefois particulièrement important que l'entreprise prenne le temps de s'appliquer à réaliser dans les règles de l'art les travaux de captage de manière à capter complètement la quantité d'eau émise par la source. Elle doit faire appel de façon très régulière au soutien du personnel de suivi technique de l'UNICEF, du Ministère de l'Énergie et des Mines et de l'administration provinciale et communale, en particulier les RCE.

Les travaux prévus pour deux adductions d'eau (Shuza et Nyarubanda) ne pourront être réalisés et seront abandonnés puisque l'ouverture de ces captages a montré un débit très faible.

Les ONG APADE et Harmonie, respectivement sur les sites de Musatwe et Gatabo se situent grosso modo à 1 mois de la fin du délai contractuel.

Les travaux sur le réseau de Musatwe sont bien avancés et conformes au planning prévisionnel.

En revanche, les travaux de réhabilitation et d'extension du réseau de Gatabo (ONG Harmonie) présentent un retard d'exécution dû à la lenteur d'exécution du captage de trois sources. Le débit final doit être mesuré afin de s'assurer que celui-ci permettra d'effectuer les travaux de réhabilitation et d'extension.

Les travaux de construction se déroulent pendant la saison des pluies, ce qui complique et ralentit la tâche des entreprises pour l'accès et l'approvisionnement du matériel aux sites.

Le retard de démarrage des travaux de construction /réhabilitation des réseaux d'adduction d'eau dans la province du Rutana (dont les dates de démarrage ne sont pas encore définies) porte un préjudice à l'atteinte des objectifs fixés, d'autant plus que ceux-ci concernent des importants groupements de population rapatriée. Ce retard est la conséquence du retard d'exécution des études préliminaires et de l'attente du versement du solde des fonds réservés de l'Union Européenne conformément à la convention de financement.

Le détail de l'avancement des travaux par site est présenté dans l'annexe 8.3

Construction de latrines dans les EP

Les constructions des latrines débutées se sont déployées dans les 18 écoles primaires. Les chantiers se déroulent à peu près tous au même rythme (voir le détail par site dans l'annexe 8.2)

Il n'y a pas de difficulté majeure pour l'instant qui puisse entraver la progression des chantiers.

Les constructions prévues dans les 4 EP identifiées de la province du Rutana pourraient être exécutées par l'entreprise ECI, dans le cadre d'un avenant au contrat suivant les discussions avec l'UNICEF.

Néanmoins la finition de ces ouvrages reste un défi important pour la pérennité de ceux-ci. Un suivi régulier par une équipe technique de contrôle doit être effectué quand les chantiers sont sur le point de se terminer, mais aussi bien sûr au moment des réceptions provisoires des ouvrages.

La gestion et l'entretien des latrines vont reposer sur l'administration de chaque école assistés par les clubs d'hygiène formés par la DPSHA.

2.4.2.4. Analyse de l'avancement des travaux dans le cadre du délai de la contribution

Le tableau suivant montre le chronogramme des activités prévues (plan de travail) et les activités réalisées d'une manière globale à la date de visite de l'expert suivant les termes de la convention de contribution UE-UNICEF.

TABLEAU 13 : AVANCEMENT DES ACTIVITÉS ET PLANNING PRÉVISIONNEL GLOBAL (Nov 11)

PLANNING ACTIVITÉS ACTUELLES –UNICEF



Période de l'évaluation

— Activité selon planning

— Activité réalisée

- - - Activité planifiée

Année	2010						2011												2012						Remarques
	J	A	S	O	N	D	J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D	J	F	M	A	M	J	
Activités																									
Convention de contribution																									
Allocation de fonds UE																									
1																									
1.1 Analyse de disponibilité des sources exploitables																									Réalisé en 2009 sauf Nkurye et Muterama en Sep 11
1.2 Analyses physico-chimiques																									Sources Musatwe et Gatabo
1.3 Réalisation études calculs hydrauliques																									Réalisé en 2009 sauf Nkurye et Muterama en Sep 11
1.4 Validation études et calculs																									idem
1.5 carto EP CS pour latrines																									
1.6 lancement AO réseaux																									
1.7 construction réseaux																									
1.8 identification EP pour latrines																									
1.9 lancement AO latrines																									
1.9 construction latrines																									
2																									
2.1 Sensibilisation bénéf eau assainissement																									
2.2 Élection et mise en place CPE																									Musatwe et Gatabo seulement
2.3 Formation CPE gestion réseaux																									idem
2.4 Formation bénéf réseau assainissement																									
3																									
3.1 formation CPE Hygiène																									
3.2 formation bénéf hygiène																									

D'après ce tableau, l'ensemble des activités était censée démarrer à la signature du contrat de contribution, ce qui n'est pas tout à fait réaliste, d'autant plus que l'allocation des fonds n'a pas été immédiate. Il peut être noté que, bien que les études préliminaires des réseaux aient été pour la plupart réalisés, les préparatifs de mise en route, tels que la validation de chaque étude, la rédaction et publication des appels d'offres, et la mobilisation des entreprises, ont consommé plus de temps que selon le planning prévisionnel. Les travaux de construction devraient selon tous les contrats d'entreprise se terminer au cours du premier semestre 2012, selon leurs plannings prévisionnels des entreprises (voir annexe 8.2 et 8.3).

Néanmoins ce retard se répercute sur l'avancée générale des travaux et en particulier réduit la période réservée aux mesures d'accompagnement qui se trouve limitée par la fin du délai de la convention de contribution.

Il s'agit pourtant de activités capitales qui vont permettre de contribuer à la viabilité des réseaux d'adduction et aussi de l'éducation à l'assainissement et l'hygiène en particulier.

2.4.3. EFFICIENCE

L'expert a évalué l'efficacité des mesures mises en œuvre, c'est-à-dire l'analyse des budgets mobilisés vis-à-vis des objectifs recherchés.

Le budget prévu dans la convention de contribution UE-UNICEF ainsi que le coût estimatif des actions engagées pour la réalisation des objectifs proposés sont présentés en détail dans le Tableau en annexe (Annexe 9 : Coûts engagés et budget de la convention de contribution) les devis estimatifs des entreprises attributaires des marchés et présentées ci-dessus atteignent le montant total du budget estimatif alloué pour ce volet.

Il est important de faire remarquer que le montant proposé et validé par l'UNICEF correspondant à l'exécution des activités de formation par la DGHER doit être additionné aux montants des devis des entreprises DAC et SECOG qui n'ont pas les moyens de mener à bien ces mesures d'accompagnement.

Les déboursements actuels se montent à 274 923 euros pour le compte des entreprises et 67 642 euros pour le suivi des travaux (source UNICEF-28/11/11).

L'expert s'est aussi penché en profondeur sur les évaluations menées à la suite des soumissions aux appels d'offres de construction des treize réseaux d'adduction et de construction de latrines.

Les réseaux d'adduction d'eau

Le tableau 14 suivant résume les résultats de l'évaluation financière des entreprises en compétition, faisant suite à l'évaluation technique.

Tableau 14. Présentation de l'évaluation des soumissions financières (US\$)

Entreprise	Lot 1	Lot 2
ECODIC	267 214	178 870
DAC	298 865	211 906
SECOG	299 868	185 052
SOGEF	369 821	331 010
ERGC	Éliminé après la note technique	Éliminé après la note technique
ECOPROMA	Éliminé après la note technique	Éliminé après la note technique

Source : UNICEF

L'entreprise DAC sur le lot 1 et SECOG sur le lot 2 sont effectivement les moins-disantes après passage de la note technique.

Assainissement

Le tableau 15 résume les résultats de l'évaluation financière des entreprises en compétition, faisant suite à l'évaluation technique.

Tableau 15. Présentation de l'évaluation des soumissions financières (FBU)

Entreprise	Lot 1	Lot 2
APADE	281,862,320	242,103,035
SEBER	207,323,607	203,261,646
HARMONIE	269,636,014	233,378,484
ECl	262,150,070	226,202,066

Source : UNICEF

L'entreprise ECl a les prix les moins-disants, mais derrière l'entreprise SEBER. Cependant celle-ci a été éliminée de l'évaluation ne présentant pas des garanties techniques suffisantes selon l'UNICEF.

En ce qui concerne les ententes faites UNICEF avec les ONG (Harmonie et APADE) au sujet des constructions de réseaux de Musatwe et Gatabo, l'expert a trouvé que les montants proposés étaient conformes au marché tout comme les soumissions sur les 13 réseaux présentés ci-dessus.

Il est à remarquer que l'UNICEF se chargeait de procurer et fournir l'ensemble des tuyauteries à toutes les entreprises attributaires, ce qui limitait les surenchères sur ces prix et facilitait aussi le démarrage effectif des travaux.

Également l'expert s'est penché sur la comparaison des coûts évalués par les études préliminaires et les devis estimatifs des entreprises. Le Tableau 16 résume les comparaisons.

Tableau 16. Comparaison du coût des études et des devis estimatifs cumulés (entreprises attributaires)

Prix en FBU	Budget études	Offres Devis estimatifs
8 réseaux Comune de MABANDA	946 438 443 (évaluation HARMONIE)	534 244 607 (DAC)
5 réseaux Commune de MAKAMBA	328 539 717 (évaluation APADE)	230 574 300 (SECOG)

Source : UNICEF

Les coûts estimatifs actuels sont bien inférieurs. On peut avancer les explications suivantes :

- Il se peut qu'il y ait eu quelques modifications de détails de construction qui puissent diminuer les coûts ;
- Le marché actuel de la construction de réseaux est relativement tendu au niveau de la concurrence, ce qui a pour effet de diminuer le coût des offres des entreprises
- Les budgets des études comprennent également les coûts des tuyaux prévus.

Enfin, l'expert a cherché à obtenir du programme ECHO, qui a récemment construit dans son programme d'urgence des réseaux d'adduction d'eau potable dans les provinces de BURURI et de Makamba, aux fins de comparaisons. Cependant ECHO ne dispose pas de données dans la documentation présente dans ses bureaux.

2.4.4. Pérennité

Dans l'état actuel du stade d'avancement des travaux, il n'est pas possible d'évaluer le degré de pérennité des ouvrages.

2.4.5. Conclusions et recommandations

2.4.5.1. Durée d'exécution de la convention de contribution

L'expert proposerait que les mesures d'accompagnement (élections de CPE, comités de réseaux, sensibilisation des bénéficiaires, etc.) s'étendent au-delà de cette période

en allongeant les périodes de formations accompagnées d'un suivi de vérifications à différents intervalles de temps des impacts des sensibilisations auprès des bénéficiaires.

De la même façon, l'expert proposerait également des délais des formations des clubs d'hygiène suivi par des vérifications à intervalles de temps donnés auprès des écoles et des bénéficiaires.

Pour les raisons évoquées ci-dessus, l'expert recommanderait une extension sans coût du délai d'exécution de la convention de contribution UE-UNICEF sur une durée de 12 mois.

2.4.5.2. *Recommandations techniques*

Construction

- ❖ Les travaux de construction de chaque captage demandent un suivi et une surveillance technique afin de réaliser l'ouvrage dans les règles de l'art. Le concours de l'administration locale et du comité de suivi technique du Ministère de l'Énergie et des Mines, ainsi que l'UNICEF est vivement recommandé.
- ❖ L'expert a noté que certaines sources captées (villages de Kanzege, Kayoba par exemple) sont particulièrement vulnérables aux contaminations de surface en fonction de leur environnement ou de la forte perméabilité de la roche encaissante. L'expert recommanderait qu'une analyse bactériologique* de l'eau des sources soit effectuée systématiquement dès l'ouverture du captage. Il est aussi recommandé que dès la mise en service du réseau, celle-ci soit renouvelée deux fois par an. (*Une analyse physico-chimique est néanmoins aussi prévue dans les travaux à ce stade ainsi qu'après l'ouverture du réseau)
- ❖ Il n'existe pas à ma connaissance un historique sur plusieurs années du débit des sources captées sélectionnées dans le cadre de ce programme. La plupart des réseaux d'adduction d'eau seront achevés en cours de saison des pluies. Le débit devra continuer à être vérifié jusqu'en fin de saison sèche (environ fin Août) ce qui permettra de valider la capacité minimale de la source captée et ainsi s'assurer de la pérennité de la ressource et du système mis en place.
- ❖ Il apparaît qu'au moins deux sources ne permettent pas de réaliser les travaux d'adduction prévus suivant les débits trop faibles. L'expert propose que les montants prévus pour ces travaux soient réalloués sur un ou plusieurs autres réseaux d'adduction. L'UNICEF devrait ainsi sélectionner les sources, le village (comprenant de fortes populations de rapatriés) et EP, et effectuer les études préliminaires.

Formation et sensibilisation

- ❖ La gestion, l'entretien et la maintenance du réseau et des points d'eau sont des points primordiaux qui vont assurer la durabilité du système d'adduction mis en place. Ces mesures d'accompagnement déjà partiellement mises en place sur les réseaux de MUSATWE et GATABO (mise en place de comités de point d'eau et comités de réseaux), seront progressivement étendues aux autres réseaux dès leur mise en service avec l'appui des Régies Communales de l'Eau (RCE). Dans un souci d'optimiser la gestion globale des RCE, il serait recommandé de proposer en même temps que la mise en place des nouveaux CPE et comités de

réseau pour les nouveaux systèmes, la remise à niveau ou le recyclage des CPE des réseaux plus anciens. La formation comprendra aussi une formation pour les membres des RCE.

Efficienc e et Gestion financière du volet

- ❖ La gestion financière de ce volet par l'UNICEF paraît transparente au niveau de l'évaluation des soumissions des entreprises et le choix des attributaires et du suivi de l'exécution des travaux. Le montant total des devis estimatifs restent inférieur ou égal au budget alloué sur ce volet par l'Union Européenne. Suite au retard pris pour le démarrage des travaux par rapport au planning prévisionnel de la convention de contribution, les déboursements jusqu'à ce jour sont encore faibles. La prolongation du délai d'exécution peut donc se dérouler sans nécessité de modifier l'enveloppe budgétaire.

2.4.5.3. Risques et hypothèses

Le déroulement des chantiers pendant la saison des pluies peut entraîner des retards importants dans l'acheminement du matériel sur les sites

Le déroulement de la construction des réseaux, pouvant comporter certaines difficultés ou des changements, risque d'entraîner des modifications de coûts par rapport aux devis estimatifs des entreprises.

La qualité du suivi de la formation des structures de gestion (CPE, comités de réseaux, RCE) ainsi que des clubs d'hygiène dans les EP est capitale pour envisager la pérennité des ouvrages.

2.5. QUESTIONS TRANSVERSALES

Genre et VIH/SIDA

Les groupes focaux révèlent la vulnérabilité des ménages de femmes seules aux abus des résidents (e.g., intimidations aux femmes chefs de ménage, vols des intrants, peut être boycottage des réseaux d'eau, etc.). Cette vulnérabilité dépend de plusieurs facteurs tels que la condition féminine, les divisions et la faiblesse du leadership des VRI et l'insécurité alimentaire. Cette dernière a un effet sur plusieurs dimensions du bien-être de la vie familiale, tel que l'accès aux ressources basiques (eau, nourriture, bois, etc.) et aux services. Elle est une menace transversale à la réintégration des rapatriés.

Les relations entre le volet de la Sécurité alimentaire, et la composante Genre et Cohésion Sociale, identifiées par une étude de l'UNHCR insistent sur des systèmes productifs valorisant la main d'œuvre féminine. Les institutions étatiques de tutelle veillent sur la réalisation de cette approche (ex : choix des bénéficiaires des HIMO).

Le programme a prévu plusieurs activités pour changer cette situation. Les sessions de sensibilisation comprennent entre autres les thèmes la lutte contre les violences domestiques. La formation prévue pour les agents locaux inclut une séance sur la reproduction responsable. L'impact de ces actions paraît être très limité jusqu'à maintenant. Une action plus organisée ciblée sur la lutte contre le VIH/SIDA et aux violences basées sur le genre a été développée et est prévue au cours de la deuxième année.

D'un autre côté, le soutien à la sécurité alimentaire de ces ménages paraît être plus effectif. Les actions HIMO sont ciblées sur la base de la vulnérabilité sociale, les femmes employées constituent 56% des bénéficiaires. Elles sont présentes dans la même proportion dans les associations des AGR.

On constate une participation variable des femmes à la gestion des VRI. Elles participent activement mais sont sujettes à des contraintes sociales: en général les membres des VRI qui participent aux réunions des conseils communaux sont pour la plupart des hommes.

Le projet a mis en priorité des actions de soutien aux habitants des VRI. Le programme a axé ses activités en vue de l'amélioration de la condition féminine dans leur environnement social davantage que de mettre l'accent sur la formation et la mise en valeur de leurs capacités (volet développement communautaire).

Environnement

Le projet de restauration des paysages dans les communes de Kibago et Mabanda (province de Makamba) a un impact direct sur la conservation de l'environnement. Il s'appuie sur l'expertise technique de la FAO et de l'INECN, un organisme spécialisé dans ce secteur. Les associations des membres des villages de Nyakazi à Kibago et Musenyi à Mabanda sont chargées de la production des essences forestières et agro-forestières. Cette initiative se focalise sur la restauration de la forêt naturelle de Ramvya à Kibago, fortement dégradée, et apporte plusieurs bénéfices environnementaux (conservation et enrichissement des sols, production de bois pour chauffe et construction, etc.). La valorisation des espèces autochtones et l'aménagement des sols collinaires en fonction antiérosive sont les points forts de cette initiative. La reconstruction des maisons de Nkurye I par l'utilisation des briques en terre stabilisée est une autre initiative qui incorpore une approche de respect de l'environnement.

Les activités des composantes sécurité alimentaire et eau et assainissement sont directement liées à l'adoption de technologies à faible impact environnemental dans l'aménagement du sol agricole, l'adduction d'eau potable de sources permanentes, la salubrité des lieux de vie (latrines). Les pratiques agricoles prévues sont à faible impact technologiques (emploi des engrais, labour humain, etc.) et ne constituent pas une menace pour l'environnement. Le risque climatique au contraire n'a pas été considéré dans la conception du projet. Les terres marginales attribuées aux rapatriés ont des contraintes productives et sont à risque environnemental / climatique . désastres naturels tels que la sécheresse ou les inondations.

La prévention de ces problèmes comporte la réalisation d'œuvres d'aménagement du sol et l'adoption de techniques culturales à faible impact environnemental.

L'aménagement agricole du marais de Nyakazi est une action du programme qui doit être gérée en respectant les contraintes environnementales locales (en particulier la gestion du drainage des eaux).

2.6. VISIBILITE

Les 3 agences exécutrices ont élaboré un plan de visibilité annuel qui a été présenté à la réunion de coordination DUE-PNUD-FAO-UNICEF de Juillet 2011. Ce document identifie des messages, des outils et des actions spécifiques et prévoit la

coordination inter-agences dans leur exécution. Ces activités impliquent la mobilisation de ressources spécialisées importantes et pourtant risquent d'être mise en œuvre en retard ou d'une manière incomplète par rapport aux attentes. Jusqu'à maintenant le programme a réalisé un documentaire vidéo sur les VRI. Au cours des visites sur le terrain l'équipe d'évaluation a pu constater la présence de pancartes mises en place au temps du projet financé par ECHO mais pas encore des affiches propres du programme de viabilisation des VRI.

Le programme devrait stimuler la participation des bénéficiaires et des communautés dans l'identification et formulation des actions prévues au niveau local et utiliser leurs inputs (histoires de succès, etc.) dans la formulation des messages.

3. RECOMMANDATIONS GÉNÉRALES

- ❖ Revoir le cadre logique avec des outils de programmation tels que le diagramme de Perth (*GANTT CHART*)
- ❖ Faire des études analytiques de l'économie des ménages et les capacités des bénéficiaires pour établir les besoins inter-composantes des bénéficiaires et les ressources nécessaires. Si possible réaliser des études parallèles des communautés d'accueil. Etablir le ménage représentatif ou le ménage moyen avec ses sources de revenus ainsi que la part autoconsommée et la part vendue, et les dépenses. Utiliser les résultats de ces diagnostics pour établir la ligne de base des indicateurs du programme. (**exécution: PNUD**)
- ❖ En collaboration avec les GTTNV / GTTPV, recenser les ressources humaines disponibles localement pour soutenir les actions de villagisation des Villages Ruraux Intégrés. (**exécution: PNUD**)
- ❖ Elaborer des rapports consolidés d'activités et des résultats au niveau de chaque VRI d'une façon détaillée permettant d'évaluer l'évolution de chacun des deux groupes principaux de bénéficiaires, c'est-à-dire les rapatriés d'une part et les populations d'accueil d'autre part. (**exécution: PNUD, en collaboration avec FAO et UNICEF**)
- ❖ Dessiner le plan de suivi de la performance du Programme dans une optique inter-composante (**exécution: PNUD, en collaboration avec FAO et UNICEF**).
L'Unité de suivi et évaluation:
 - est en charge des indicateurs d'Objectif et de résultat,
 - supervise, du point de vue méthodologique, les gestionnaires du Programme dans la récolte des descripteurs (indicateurs) d'activités.
- ❖ Formuler le plan de sensibilisation et de formation inter-composantes sur la base des besoins et des capacités des bénéficiaires identifiés dans les études de base. Développer les outils de la formation et établir des collaborations avec d'autres initiatives qui en disposent afin de mobiliser les ressources techniques nécessaires. Inclure dans le plan de sensibilisation et de formation un module sur l'entretien et le maintien des ouvrages réalisés. (**exécution: PNUD**)
- ❖ Inclure le Ministère de tutelle comme superviseur de la coordination inter-composante du programme. Renforcer les capacités de la CELON en parallèle.

- ❖ Etablir l'Unité de Suivi et évaluation du Programme comme point focal de coordination avec le GTTNV. **(exécution: PNUD, en collaboration avec FAO, UNICEF)**
- ❖ Renforcer les compétences de planification, de gestion et de développement local des institutions de tutelles des VRI dans une optique d'intégration sectorielle. **(exécution: PNUD, FAO, UNICEF)**
- ❖ Axer la stratégie de sortie du programme sur la transition vers des approches sectorielles (économie locale, agriculture, infrastructures, services sociaux) sans distinguer les rapatriés des résidents. **(exécution: PNUD, FAO, UNICEF)**
- ❖ Prolonger le contrat du volet Eau Assainissement Hygiène d'une année supplémentaire sans incidence financière de manière à achever et assurer de la qualité des ouvrages puis mettre en place et former les comités de points d'eau à la gestion à l'assainissement et aux mesures d'hygiène, dans l'objectif de la pérennité des ouvrages mis à la disposition des populations. **(exécution: UNICEF)**
- ❖ Faire un contrôle technique détaillé par l'UNICEF et les autorités gouvernementales et locales des travaux techniques de captage des sources, de mise en pression de mise en route de chaque réseau d'adduction, avec vérification bisannuelle de la qualité microbiologique des eaux captées. **(exécution: UNICEF)**